

UNIVERSITE SAINT AUGUSTIN DE KINSHASA

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

BP 2143/KINSHASA I

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**LES GRANDS PROBLÈMES ÉTHIQUES À
L'ÈRE DE LA MONDIALISATION**

Une lecture critique du questionnement moral, de la nature des problèmes
et du mode de décision dans « *Inévitable morale* » de Paul VALADIER

Par :

MANWANA SINDANI Dieu-Merci

Travail de fin de cycle présenté en vue
de l'obtention du grade de Gradué en
philosophie.

Directeur: Prof. OKEY Mukolmen Willy

Année Académique 2015-2016

EPIGRAPHES

« La morale n'est pas morte, mais si les préoccupations morales refont surface c'est très étrangement au premier abord par la nécessité de résoudre des cas, ou de trouver des solutions dans les situations dont personne ne paraît détenir assurément la clé »

Paul VALADIER, *Inévitable morale*, Paris, Seuil, 1990, p. 11.

« Il ne s'agit plus désormais de chercher à découvrir la moralité parfaite, mais de réfléchir sur une moralité donnée »

Louis LAVELLE, *Morale et religion* : I Morale et société, p. 71.

À ma très chère et regrettée mère SINDANI APINZI Séraphine qui m'a quitté au moment où
j'achevais mon premier cycle d'études philosophiques,

À mon très cher père MANWANA MAGADALA Zéphirin,

À mes frères et sœurs MANWANA et mes cousin(e)s, nièces et neveux,

À tous ceux qui ont le souci de la vie morale comme voie de dépassement humain,

Je dédie ce modeste travail.

REMERCEMENTS

L'existence humaine est une vie vécue dans la mouvance des relations tant verticale qu'horizontale. C'est dans ce nœud des relations qu'il faut chercher l'éclosion de notre humanité. Prenant ainsi conscience de notre être relationnel, nous nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour tous les bienfaits reçus des autres.

Reconnaissance envers Dieu, avant tout, de qui nous viennent l'être et le mouvement. Nous le remercions vivement pour son action continuelle dans notre vie.

Nous remercions ensuite nos parents, notre père MANWANA Zéphirin et notre mère SINDANI Séraphine qui a rejoint l'au-delà, pour leur soutien tant affectif, moral, spirituel que matériel.

Nos remerciements les plus sincères s'adressent au professeur OKEY Mukolmen Willy qui a bien accepté la direction de ce travail. À travers lui, c'est à tout le corps professoral de l'Université Saint Augustin de Kinshasa que nous sommes redevable pour avoir posé les bases de l'édifice de notre savoir philosophique.

Notre profonde reconnaissance à l'endroit de la grande famille de la Société du Verbe Divin au Congo : à nos supérieurs, nos formateurs et nos confrères. Nous remercions particulièrement le Père provincial Willibrord KAMION, le Père vice-provincial Alpha MAZENGGA, le Père supérieur du district Jean-Marie KIKASIDI, les Pères Etienne MAYU, recteur de la Maison Arnold Janssen, Baudouin MUKABI, le préfet, Albert-Ange KUFWAKUZIKU, l'économe, Serge TSUNDA, Nonito GALLEGRO, Valerian D'SOUZA, Germain MUKINISA, Jean-Paul MANGENZI, Florent MUKWAZUZU, Bernard NZULI, Godefroid NANIAKWETI et le frère Raoul MAYULU ; leur accompagnement nous a beaucoup édifié tout au long notre cheminement.

Nous remercions également les pères Prosper MOLENGI, Quentin MUSEKEDI, Bienvenu SEKOKO, Mr l'abbé Prosper SINDANI, le cousin Joseph IBONGO, nos oncles Cosma SINDANI, Jérémie SINDANI, nos tantes maternelles, nos frères et sœurs Henry MANWANA, José MANWANA, Blandine MANWANA, Micheline MANWANA, Papy MANWANA, Mamie MANWANA, le défunt Aubin MANWANA, nos cousin(e)s Egide NGULUNGU, Hélène NGULUNGU, Grace SINDANI, Trésor MUYAKA, Isaac MANDAYI, nos neveux et nièces Joseph KAMINA, Falonne, Patrick, Stalonne, Désiré, Armani, Sarah, Lajoie, Jérémie, Préfina, Vodie, Davina, Alice, Aristote, Christian.

Last but not least, nous remercions nos confrères, collègues de l'Université, tous nos amis et connaissances : Jean-damascène BWIZA, Jean YANGIA, Fabien MAWASALA, Pierre-Willy NGEYITALA, Trésor NSUMINA, Giresse ETUNG, Augustin BUSUNGU, Joseph ANEM, Sylva EKWELEME, Guy KADIMA, Jean-Toussaint NSUANA, Giresse LAMANGOLO, Job NZAMBIZEYE, Roger PANGIETO, Fortunat KANGULU, Pascal NGOTONI, Bonaventure MUNGABULU, Gauthier MUKENGWA, Victor NGONZO, Jolivet LIKONGO, Jean-Pompidou SONGOLO, Honoré FAMBEMBO, Damas TUNGULUKA, Thomas MBUYI, Michaël NKANU, Charles MWANOBE, Michel MAYULU, Florent DIWA, Antoine IYEMANGE BE, Paul NTAMBWE, André KATUNGA, Benjamin OMEKANDJI, Jean-Paul BOLOKO, Olivier NTETANI, Grace TULENGI, Herman BONGENDA, Blaise NABAKO, Mardochée MUNGANGA, Michel PATUAMONA, Junior KALUNDA, Herman EYIMANDOKO, Bienvenu MBOM, Christian KITOWILA, Gabriel POMBO, Jean-Jacques LUKWANDA, Galilée MUNZADI, Yvon-Rhoddy LUSUAMU, Landry MANGUNGU, Jean-Pierre BETOKO, Polydore KAPALA, Emmanuel IKULIA, Maman TSHIMBA.

Que tous ceux qui, de près ou de loin, méritent notre reconnaissance et dont les noms ne sont pas repris ici, trouvent exprimée à travers ces lignes notre profonde gratitude.

Dieu-Merci MANWANA SINDANI

INTRODUCTION GENERALE

0. 1. Problématique

L'humanité dans tout ce qu'elle a de matériel et de spirituel est en marche. Au cours de cette marche, elle est marquée par des phénomènes exceptionnels qui façonnent son histoire. Son présent donne, comparativement au passé, l'impression que l'on vit dans un monde totalement différent. Aujourd'hui plus qu'avant nous avons des surgissements parus de manière tout à fait spécifique. Si hier chaque nation, chaque culture vivait dans son coin et que la rencontre avec l'autre nation ou culture devrait remplir multiples conditions, actuellement lesdites conditions, liées à l'espace et au temps, sont simplifiées. De plus en plus, nous nous sentons partageant le même espace de vie, un monde globalisé faisant penser à un seul village. Il est sans doute question de la mondialisation. La mondialisation est alors la profonde transmutation que l'humanité ait connue car avec son avènement, l'histoire de l'humanité se divise en deux dans sa composition : une humanité dont les différentes nations ont vécu longtemps séparément ; et une humanité dont les nations sont de plus en plus rapprochées. Ce tournant dans la constitution du monde coïncide avec les mutations économico-technologiques ; sans doute, il en est la résultante. Cette transformation qui a provoqué le rapprochement a des incidences sur les rapports entre peuples, entre cultures : elle les met dans la mouvance de la lutte compétitive, collatérale à la théorie de l'élimination ou de la sélection naturelle de Charles DARWIN.

Certes, ce phénomène nouveau de la mondialisation occasionne de nouvelles formes d'agir, qui sont à la fois des solutions et des défis pour l'humanité. Sur ce, dans ces conditions nouvelles, il y a lieu de chercher d'abord comment doit se présenter le questionnement moral ? Ensuite, comment sont les problèmes, envisagés sous l'angle du bien et mal, dans la sphère politique, économique, technoscientifique et socioculturelle dans le but de les résoudre ? Et enfin, quel est le mode par lequel passe une décision authentiquement morale ?

Sans doute, l'éclairage de toutes ces interrogations nous exige de passer par l'étude du questionnement moral aujourd'hui, de la nature des problèmes posés et du mode de décision que nous estimons trouver dans « *Inévitable morale* » de Paul VALADIER¹.

¹ **Paul VALADIER** est né à Saint-Etienne en 1933, en France. Prêtre jésuite, il est docteur en Philosophie et en Théologie. Sa thèse de Philosophie, dirigée par Paul RICOEUR, est consacrée à Nietzsche sous le titre de « *Nietzsche et la critique du Christianisme* (1974) ». Actuellement professeur émérite, VALADIER a enseigné dans diverses Universités dont Sciences-Po de 1979 à 1989, l'Université Jésuite de Paris (Centre Sèvres) de 1970-1997, à l'Institut Catholique de Paris de 1990 à 1997 et à l'Université Catholique de Lyon. Il a été maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et fut durant huit ans (1981-1989) rédacteur en chef de la *Revue Etudes* et dirigea également les *Archives de Philosophie*. Il est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés à Nietzsche, à la philosophie morale et politique et à la place du Christianisme dans le monde d'aujourd'hui.

0. 2. Intérêt et choix du sujet

La violente subversion des valeurs que connaît notre époque, est à la base de plusieurs maux qui rongent le monde. Face à la banalisation du mal, la vie, qui jadis était considérée comme une valeur fondamentale, sacrée et universelle, est actuellement relativisée par les inégalités sociales, la multiplication des actes de violence terroristes, l'augmentation des flux migratoires, la survalorisation du capital au détriment de l'homme, la dégradation de l'environnement, l'accumulation des armes de destruction massive en l'occurrence les armes nucléaires, les manipulations génétiques, la suppression des spécificités culturelles des cultures faibles au profit d'une super-culture. Tout cela ne saurait nous laisser indifférent, mais doit au contraire nous inviter à plus de conscience et de réflexion afin de redonner sens à la vie humaine.

Nous avons choisi d'explorer la pensée de Paul VALADIER parce qu'elle aborde dans son « *Inévitable morale* » particulièrement, les problèmes éthiques auxquels la société actuelle est confrontée.

0. 3. Limites de la recherche

Nous n'entendons pas ici traiter tous les problèmes éthiques occasionnés par l'avènement de la mondialisation. Nous souscrivons notre étude sur les champs politique, économique, technoscientifique et socioculturel au sein desquels nous aborderons les problèmes les plus représentatifs. Avec VALADIER, nous chercherons à déterminer le questionnement moral lié à l'originalité des problèmes, de chaque champ et de l'époque en vue d'établir la modalité d'une décision morale nivelée par la nécessité d'un engagement neuf et risqué de la morale pour atteindre ou rapprocher le niveau proprement moral.

0. 4. Méthode et Division du travail

Pour pouvoir mieux comprendre la pensée philosophique de notre auteur, nous nous proposons de recourir à la méthode analytico-interprétative. Elle est analytique parce qu'elle consistera à décomposer la pensée de l'auteur pour en saisir les axes majeurs. Elle se veut aussi interprétative car l'analyse attentive permettra d'orienter les différents axes dans le sens d'une éthique globale de la responsabilité interculturelle.

Outre l'introduction et la conclusion générales, notre travail comportera trois chapitres. Le premier chapitre intitulé « Actualité de la morale », se chargera à préciser le contour du questionnement moral aujourd'hui. Le second chapitre consacré à présenter lesdits problèmes éthiques, cherchera à déterminer leur nature. Et le troisième chapitre discutera le mode par lequel passe une décision morale face aux perplexités soulevées.

CHAPITRE PREMIER : ACTUALITE DE LA MORALE

I. 0. Introduction

A la question de savoir comment se présente l'état des mœurs de nos sociétés, marquées par la mondialisation, diverses appréciations sont données notamment celles faisant état de la crise des valeurs ou du relativisme éthique. Ici il est abondamment question de l'affirmation selon laquelle ce qui était hier valeur est pris aujourd'hui comme antivaleur, et les antivaleurs à leur tour sont érigées en valeurs. Si hier l'honnêteté dans le travail et la fidélité conjugale étaient prises pour valeurs, aujourd'hui « on se rit de l'honnête homme, on bafoue la fidélité conjugale »².

Face à ces confusions et ambiguïtés, on ne sait plus ce qu'est une valeur et ce qui ne l'est pas. Car le recours à la valeur – qui est indispensable pour la conduite de l'homme – peut ici orienter l'esprit dans des sens profondément différents³. Puisque, à titre d'exemple, c'est en référence à elle – ici la croissance économique – que l'économie oriente ses entreprises. Mais qu'est-ce que la croissance économique comme valeur lorsqu'en vertu d'elle naissent les inégalités, les injustices, les conflits sociaux et les prérogatives sur l'environnement ? Qu'en est-il du concept de valeur lorsque le terroriste entend par son action élever la voix des sans voix, plaider contre les inégalités sociales ? Quelle est la sécurité de son peuple comme valeur, dès lors qu'une multitude de populations d'autres pays est massacrée ? Comment défendre la paix comme valeur en employant la violence ? « Que devient le respect de la vie face aux fœtus en tubes, aux manipulations génétiques, aux greffes d'organes »⁴ ?

Certes, dans ce sens le concept de valeur souffre d'indétermination car « il ne semble pas capable de résister à des utilisations contradictoires et constitue une référence idéale pour voiler des réalités opposées entre elles »⁵. Si ce diagnostic est vrai, il s'applique sur les différents glissements ou sur le fait que les antivaleurs soient érigées en valeurs, c'est-à-dire enveloppés de couverture éthique mais il n'est aucunement question d'une crise généralisée ou de la complète disparition de la morale. La morale n'a pas disparu car dans un quelconque champ déterminé nous trouvons toujours des sollicitations d'agir, sur base desquelles nous apprécions la qualité de nos actes et ceux des autres.

Dans cette « Actualité de la morale », VALADIER cherche « à discerner sous quelle forme neuve se pose la question morale au niveau de la société globalement comprise »⁶. La réponse à

² P. VALADIER, *L'anarchie des valeurs. Le relativisme est-il fatal ?*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 16.

³ Cf. *Ibid.*, p. 15.

⁴ P. GRIMALDI, *Plaidoyer pour l'homme de demain*, Paris, Fayard-Mame, 1973, Endos du livre.

⁵ P. VALADIER, *L'anarchie des valeurs. Le relativisme est-il fatal ?*, p. 16.

⁶ P. VALADIER, *Inévitable morale*, Paris, Seuil, 1990, p. 17.

cette préoccupation exige au préalable de saisir ce qu'est la morale et comment se présente le monde globalisé.

I. 1. Approche conceptuelle

I. 1. 1. Aperçu sur l'éthique et la morale

Nous voulons ici répondre à une série de questions, à savoir : qu'est-ce que la morale ? De quoi traite-t-elle ? Comment s'opère-t-elle ?

Vues sous l'angle de signification, l'éthique et la morale évoquent la même chose, donc sont prises pour des synonymes. Bien que l'éthique vienne du grec *ethos* et la morale du latin *mos*, toutes deux renvoient aux mœurs ou coutumes⁷. Mais cette définition étymologique convient d'être complétée pour nous renseigner concernant l'aspect sous lequel la morale étudie les mœurs de l'homme. En d'autres termes, quel est l'objet propre de la morale qui la spécifie comme discipline distincte et autonome dans l'étude de la conduite humaine ? Sans doute, « ce qui spécifie formellement la morale, c'est qu'elle étudie les actes humains au point de vue de la moralité, c'est-à-dire au point de vue de leur conformité et de leur non-conformité à la règle idéale de la conduite humaine »⁸. Comment notre auteur conçoit-il la morale, qu'est-ce qu'elle est et qu'est-ce qu'elle n'est pas ?

Pour VALADIER, la morale ne doit pas être conçue comme « un corset de prescriptions impératives enlaçant sous ses mailles serrées la totalité de la vie individuelle et sociale »⁹. Elle est une entreprise qui opère par des impératifs hypothétiques parce que le sujet moral se révèle avant tout comme un être libre, pourvu de facultés spirituelles telles que la raison, la volonté. Sa conception de la morale tient de ce qu'il table sur le rapport entre devoir et rôle social : « le devoir, c'est ce qui s'impose à moi si je veux être à la hauteur de mon rôle ou des rôles assumés dans la vie »¹⁰.

La morale ne doit pas être comprise comme une entreprise qui ignore la caractéristique essentielle de l'homme comme être libre, car, c'est grâce à la liberté que l'homme se décide pour ou contre la morale. C'est dans cet horizon que s'introduit la notion du risque. Le risque se manifeste de façon double, c'est-à-dire de part et d'autre. Qu'il s'agisse de se décider contre la morale, c'est un risque parce que justement il « précipite dans l'inconnu ; il ouvre à des espaces illimités (...) »¹¹. Le risque n'est pas que du côté de l'abandon de la morale, mais aussi dans l'option morale. Et « le risque de la morale indique que nous avons individuellement et

⁷ Cf. J. M. VAN Parys, *Petite introduction à l'Éthique*, Kinshasa, LOYOLA, 1991.

⁸ R. JOLIVET, *Traité de philosophie. IV Morale*, 6^e éd., Lyon-Paris, Emmanuel VITTE, 1962, p. 11.

⁹ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 8.

¹⁰ *Ibid.*, p. 177.

¹¹ *Ibid.*, p. 7.

collectivement, à nous décider raisonnablement pour elle, et que ce choix est une option pleine d'aléas »¹².

Dans ce sens, imposer à l'homme les impératifs impraticables, ce n'est qu'attirer le formalisme, c'est présenter une marchandise avariée. C'est encore dans ce sens que, en dehors des actes de l'homme, les actes que l'homme pose sont dits humains parce qu'ils émanent d'un engagement rationnel et volontaire. Donc, c'est à lui de choisir comment il veut orienter sa vie. Sans doute, il « peut en effet se renier en se détruisant lui-même et autrui ; il peut aussi, s'il le veut, vouloir ce qui donne sel, saveur, goût à la vie »¹³. Sur ce, au moraliste est assignée la tâche d'encourager et « de suggérer qu'il est sensé de croire en ce qui porte l'homme à se dépasser »¹⁴.

VALADIER est de ceux qui distinguent l'éthique de la morale. Etant le moment du jugement sur les mœurs, la morale est plus englobante par rapport à l'éthique qui est le niveau des règles et normes sociales¹⁵. Ici, la question sur le vocabulaire peut-être évoquée. Car, en effet, les auteurs désignent différemment l'éthique et la morale : « les uns parlent d'éthique là où d'autres utilisent le terme de morale »¹⁶. Mais ce qui est acquis est que nous retrouvons deux instances : l'instance des mœurs et règles socialement admises ; et l'instance critique sur les mœurs et règles.

Par ailleurs, convient-il de différencier la morale de la déontologie ? La déontologie est une notion sur laquelle notre auteur revient souvent ; c'est pourquoi il est nécessaire de préciser le sens qu'il lui accorde. Il n'y a pas en effet une ligne de démarcation juste entre l'éthique et la déontologie du fait que les obligations partagées par un groupe reflètent des valeurs ou principes qui convergent dans la garantie de l'ordre et l'harmonie. C'est à ce titre que la déontologie est considérée comme une éthique professionnelle. Dans ces conditions, est-ce que « nos références morales sont-elles encore adaptées à l'époque de la mondialisation »¹⁷.

I. 1. 2. La Mondialisation

La mondialisation, du latin *mundus*, signifie univers, évoque l'idée d'un fait qui devient mondial, c'est-à-dire qui concerne le monde¹⁸. Elle se désigne globalisation au sens où elle décrit « un processus d'intégration globale et d'expansion planétaire »¹⁹. Elle est dans ce sens, « la résultante de plusieurs mutations socio-économiques et technologiques qui ont nettement influencé la politique internationale et déterminé une nouvelle vision des rapports entre les

¹² P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 8.

¹³ *Ibid.*, p. 11.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Cf. *Ibid.*, p. 174.

¹⁶ *Ibid.*, p. 193.

¹⁷ P. VALADIER, *Morale en désordre. Un plaidoyer pour l'homme*, Paris, Seuil, 2002, p. 9.

¹⁸ Cf. B. BEYA Melengu, *L'Etat-nation à l'épreuve de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 61.

¹⁹ J. GELINAS B., *La globalisation du monde. Laisser faire ou faire*, Montréal, Ecosociété, 2000, p. 44.

peuples et leurs Etats, entre les différentes cultures d'identité »²⁰. Il s'agit précisément du rapprochement, direct et virtuel, qui s'est opéré entre les différents peuples, Etats et donc entre différentes cultures ou visions du monde. Ce rapprochement qui s'est fait de manière progressive, s'illustre dans l'évolution historique du phénomène de la mondialisation.

La mondialisation qui est actuellement un système multidimensionnel, était, à ses débuts, orientée purement vers des fins économiques. Au regard de son évolution historique, Jacques GÉLINAS, un des auteurs qui ont fait une étude approfondie de la mondialisation, mentionne la succession de trois principales étapes.

La première étape est celle marquée par le mercantilisme. Elle se situe entre la fin du XV^{ème} et la deuxième moitié du XVIII^{ème}. Au cours de cette étape, le commerce lointain a joué un rôle moteur dans le désenclavement des continents. Elle a concrètement débuté au moment où « les commerçants européens se lancent par la voie des mers à la conquête des autres continents »²¹. Des faits historiques tels que « la circumnavigation de l'Afrique par Bartolomeu Dias (1488), la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492) et l'ouverture de la route maritime des Indes par Vasco de Gama (1498) »²², rendent mémorable cette invasion.

Le système mercantiliste qui a caractérisé cette période, tourné vers les terres lointaines, mettait au point un commerce visant l'accumulation de métaux précieux monétisables et des biens exotiques. C'est l'afflux de ces derniers qui a suscité le passage de l'économie dominée par le troc à une économie monétaire. Cette étape désigne une période d'accumulation primitive non seulement par l'agriculture et le commerce lointain mais aussi par la colonisation, la piraterie et le travail esclavagiste.

Tout cela se montre à travers le commerce appelé triangulaire reliant trois continents, à savoir : l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. C'est ici que s'est pratiquée la traite des Noirs ou le trafic de la marchandise humaine. Remarquons également que pendant cette période, l'envie d'accroître la rentabilité dans les échanges a amené à l'institution des premières grandes manufactures. Avec un déploiement progressif du commerce, l'économie a pris une dimension mondiale²³.

La deuxième étape, qui s'étend de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle à la fin du XIX^{ème}, s'est déployée sous l'expansion capitaliste. L'apparition du système capitaliste a imprimé à la mondialisation un nouvel élan et une nouvelle forme parce que c'est là que se concrétise une révolution industrielle. Ce système de production mécanisé est « fondé sur

²⁰ J.-C. AKENDA Kapumba, « La problématique de l'universalisme éthique à l'ère de la mondialisation » in *Revue philosophique de Kinshasa*, Vol. XIX, n°35-36 (2005), p. 7.

²¹ J. GÉLINAS B., *Op. cit.*, p.21.

²² *Ibid.*, p. 22.

²³ Cf. *Ibid.*, p. 22-24.

l'accumulation illimitée du capital privé »²⁴. En dehors du capital, il se fonde également sur le progrès technologique et sur une nouvelle organisation du travail. Caractérisé par la recherche effrénée du profit, le capitalisme ou l'économie de marché, « tire son dynamisme de la division rationnelle du travail et de la combinaison travail/technique/capital sans cesse réajustée »²⁵.

Le besoin insatiable ou la nécessité des matières premières pour assurer une production continue mettra en jeu la relation de domination-dépendance entre pays dits industrialisés et pays non-industrialisés. Ces derniers ne s'évertuent qu'à fournir des produits de base à destination des pays industrialisés. C'est ici que ce système donne lieu à l'exploitation sociale. Les pays industrialisés transforment et revendent à prix fort aux pays pauvres (colonisés) les produits de base qu'ils leur fournissent au rabais. Progressivement, ce système centré sur l'échange inégal s'impose au niveau planétaire. Signalons que jusqu'à cette seconde étape il y avait l'intervention de l'Etat dans les actions économiques.

La troisième étape, qui surgit à partir de la fin du XIX et le début du XXème siècle, est portée par les entreprises multinationales, puis transnationales. Sans doute, le développement des moyens de transport et de communication favorisera la grande aventure de la multinationalisation des entreprises. Cette période a connu une évolution considérable avec la deuxième révolution industrielle. Et pendant que la Grande Bretagne était la principale puissance commerçante, les Etats-Unis devenaient la première puissance industrielle. En effet, la deuxième guerre mondiale (1939-1945) et la crise financière de caractère international qui l'a précédée en 1929 ont suffi pour que les Etats-Unis s'estiment prêts à se constituer en chef du village planétaire, en mettant en place un nouvel ordre économique mondial fondé sur le libre-échange, la libre concurrence et la liberté d'entreprendre, valorisant également la libre circulation des capitaux.

C'est au cours de la conférence internationale de Bretton Woods, où étaient invités les délégués de 44 pays alliés, que naîtront trois institutions transnationales chargées de veiller à la mise en application de ce nouvel ordre économique. Il s'agit du Fond Monétaire International (FMI), ayant pour tâche de préserver la stabilité du système monétaire international accroché au dollar, de la Banque Mondiale, avec pour mission le financement du développement et la promotion des investissements étrangers dans les pays sous-développés et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui, initialement, était un accord général sur les tarifs douaniers et le commerce²⁶.

Nous voyons qu'à côté des entreprises multinationales, s'ajoutent aussi les entreprises transnationales ou globales qui, comme le mot l'indique, se situent au-dessus des pouvoirs étatiques ou nationaux, à cause de leurs moyens financiers et technologiques considérables. Ces

²⁴ J. GELINAS B., *Op. cit.*, p. 25-26.

²⁵ *Ibid.*, p. 25.

²⁶ Cf. *Ibid.*, p. 34-37.

différentes mutations modèlent le capitalisme. Mais ce dernier trouvera son décisif essor à partir de l'effondrement de ses régimes rivaux notamment le socialisme, symbolisé par la chute du mur de Berlin en 1989. Cette éradication balise le chemin pour l'instauration du marché effectivement global et planétaire. Il faut reconnaître dans l'économie l'influence de la pensée libérale, prônant l'autonomie de l'économie et la suppression ou la réduction du rôle des pouvoirs publics dans la gouverne des Etats et du monde²⁷.

Après le champ économique, intervient le champ technologique. Le développement historique de la mondialisation du point de vue économique démontre l'influence mutuelle de l'évolution de l'économie et celle de la technologie, c'est-à-dire qu'il y a une interdépendance dans l'évolution de l'une et de l'autre. En fait, la recherche effrénée de la rentabilité a réussi à provoquer l'éclosion de la technologie et celle-ci à son tour, avec les nouvelles inventions de prodigieux moyens de transport et de communication, a suffi pour métamorphoser l'économie, lui permettant « de dépasser les limites anciennes du temps, de l'espace, des frontières, des langues, des cultures et de la courtoisie »²⁸.

Ainsi, on assiste à la planétisation ou la globalisation de l'économie. A partir de ce point, les entreprises transnationales ne se contentent plus d'exporter leurs produits, « elles multilocalisent la production à travers le monde par des filiales, des fusions et des alliances stratégiques »²⁹. De manière générale, ce champ est marqué par les différentes accélérations qui automatisent, mieux « informatisent tous les secteurs d'activités et créent un bouleversement du travail, de l'éducation et des loisirs »³⁰.

Ce nouveau système opère une profonde secousse sur toute la planète et dans toute l'épaisseur de la vie matérielle, sociale et culturelle des humains. Il modifie les centres d'intérêt de l'homme moderne, ses priorités, sa perception du monde, bref son rapport avec autrui, avec le monde, voire aussi avec l'Absolu. Il s'en suit donc que la mondialisation fait crouler les bases sur lesquelles se fondent les valeurs morales des peuples. Cependant, puisque la morale accompagne l'homme dans son agir, comment doit-elle se présenter dans un tel contexte ?

²⁷ Cf. J. GELINAS B., *Op. cit.*, p. 41.

²⁸ *Ibid.*, p. 39.

²⁹ *Ibid.*, p. 40.

³⁰ J.-C. AKENDA Kapumba, *Op. cit.*, p. 12.

I. 2. La question morale aujourd'hui

« Sous quelle forme neuve se pose aujourd'hui la question morale au niveau de la société globalement comprise »³¹, telle est la préoccupation centrale de Paul VALADIER. Notre auteur veut discerner la nouveauté de la question morale aujourd'hui au niveau de la société globalement comprise. Une étude sur une nouveauté, doit prendre en compte les interrogations suivantes : quel est le questionnement ancien et comment se présente le nouveau ? En quoi est-ce qu'ils sont différents ? En d'autres termes, qu'est-ce qui marque la nouveauté du questionnement moral d'aujourd'hui ? Quel phénomène spécifique à notre époque présuppose ou préexiste à ce changement du questionnement moral ?

En analysant la pensée de VALADIER, nous remarquons que l'auteur croit à la modification de la morale dès lorsqu'il y a surgissement des nouveaux événements, des changements dans les espaces de vie. Les questions techniques en rapport par exemple avec l'économie, la communication peuvent sembler désintéresser la morale alors qu'elles l'intéressent profondément. Il estime qu'on pourrait croire par exemple que l'aménagement urbain n'a rien à avoir avec la morale alors qu'il engage, dès le principe, un certain style de vie commun ou entraîne une remise en cause des espaces sociaux traditionnels, donc des relations humaines structurées par des valeurs³². Ce trait désigne l'immensité des dimensions par lesquelles la morale touche l'homme.

Dans cette condition, la réflexion morale a pour mode d'opérationnalité de résoudre les problèmes causés par le changement observé dans l'agir humain. Puisque le surgissement des modifications intervient régulièrement et ainsi s'introduisent les nouvelles formes d'agir et des défis, la morale requiert un caractère dynamique. La réflexion morale est alors une réflexion régulatrice qui fait marche avec l'humanité dans ce qu'elle a du bien et du mal. La morale revêt dans ce sens un caractère historique, c'est-à-dire contingent, changeant et non statique. C'est dans cette mouvance récusante entre la dynamisme et la stabilité que VALADIER frôle la question de la différenciation historique. Pour lui, cette morale n'est pas « la morale sous forme de systèmes de pensée cohérents comme aux grandes époques de la spéculation épicurienne ou stoïcienne, non pas d'ailleurs non plus sous la figure d'un néo-puritanisme »³³. Il la différencie aussi de la théologie en ces termes : « on est loin ici des cas de conscience classiques, conçus de manière plus ou moins artificielle par une théologie casuistique en vue de préparer des confesseurs aux situation qu'ils auraient à affronter »³⁴.

³¹ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 17.

³² *Ibid.*, p. 18.

³³ *Ibid.*, p. 23.

³⁴ *Ibid.*, p. 20.

Dans la formulation de sa préoccupation, VALADIER précise le champ d'application dont il veut se renseigner du questionnement moral aujourd'hui. Il veut insister ou faire allusion plus aux situations qui échappent au jugement moral individuel et qui, peut-être, exigent une régulation morale consensuelle. C'est ainsi qu'il postule que « la morale n'est pas morte, mais si les préoccupations morales refont surface, c'est très étrangement au premier abord par la *nécessité de résoudre des cas*, ou de trouver des solutions dans des situations dont personne ne paraît détenir assurément la clé »³⁵.

La morale aujourd'hui trouve sa condition du déploiement dans la résolution des questions dont les enjeux dépassent non seulement la compétence individuelle mais aussi des sciences. À en croire VALADIER, lesdites questions laissent perplexes parce qu'elles sont nouvelles, spécifiques, précises et liées à une urgence³⁶. Le questionnement moral s'adapte à l'évolution de la société actuelle. VALADIER reconnaît la spécificité de la société actuelle qui est « une société à évolution rapide, où les références permanentes se brouillent, et où, là même où elles demeurent, elles laissent indécis quant à l'obligation de les suivre inconditionnellement »³⁷. C'est dans cette condition que le questionnement moral doit prendre les dimensions de résolution des problèmes dans l'urgence. Précisément, l'obligation de faire face constitue un risque inévitable pour la morale. Il s'agit d'un risque calculé mais aussi limité.

Ce style de préoccupation morale est pour VALADIER préférable au rêve d'une morale en béton. Il dit ce qui suit : « Au lieu de rêver d'une morale en béton, il faut sans doute apprendre à décider dans cette urgence et découvrir les voies par lesquelles un jugement risqué peut et doit se prendre dans le contexte de l'urgence »³⁸. Pour lui, au lieu « de se lamenter sur un contexte aussi défavorable, mieux vaut sans doute reconnaître que nous rencontrons là une des conditions inéluctables du jugement moral aujourd'hui »³⁹. Nous découvrons que la résolution des problèmes ou urgences, lourds d'enjeux graves et incluant des valeurs fondamentales, entre dans l'actif de la réflexion morale. Il s'agit précisément des problèmes posés par la vie individuelle et collective.

Cependant, il se trouve que cette nouveauté de la question morale soit méconnue. Mais au-delà de plusieurs facteurs qui interviennent, le caractère nouveau des problèmes soulevés constitue la base autour de laquelle gravitent toutes les méconnaissances. L'introduction de nouvelles formes d'agir ou des nouveaux cas, provoque une certaine rupture dans le vécu social quotidien. Ainsi puisque les mœurs sont régulées par des normes et repères, le changement

³⁵ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 17.

³⁶ Cf. *Ibid.*, p. 18-19.

³⁷ *Ibid.*, p. 20.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Ibid.*, p. 20.

survenu dans les mœurs n'est pas pris en charge par les normes traditionnelles⁴⁰. La nouveauté ne fragilise pas seulement les normes traditionnelles mais aussi laisse indécis, place devant l'incertitude, laquelle fait déboucher sur l'épochè, l'épochè de la morale.

Pour VALADIER, l'épochè ou la suspension momentanée ne s'établit pas seulement dans le jugement mais également dans l'action. Mais pourquoi suspendre l'action ? L'acteur doit, devant un cas neuf, suspendre l'action pour « s'interroger, prendre conseil, mesurer les enjeux, laisser mûrir la situation (quand l'urgence n'oblige pas à la hâte) »⁴¹. Dans ce sens, les nouveaux cas soulevés sont l'occasion de poser la question du bien fondé de décisions habituelles et non remises en cause. Mais ils installent une certaine instabilité ; l'incertitude qu'ils créent pousse à la recherche d'appui, sur quoi reposer son action.

I. 2. 1. La suppression du défi

Les nouveaux cas lancent un défi à l'agir, ils exigent que la liberté s'engage à nouveau et pèse les facteurs en présence car chacun des cas a le degré différent d'urgence, de densité, de réalité et de valeur⁴². VALADIER fait remarquer qu'au lieu de faire face, de fois l'esprit humain cherche à éliminer le problème ou la situation qui lui lance le défi. Au lieu d'inventer les nouvelles stratégies, références et valeurs pour résoudre le cas neuf qui apparaît, nos sociétés préfèrent recourir aux valeurs prédéfinies.

Dans ce sens, ces valeurs sont posées comme des absolus, elles ne sont pas remises en cause pour scruter leur bien fondé. Cet automatisme se retrouve par exemple dans les sciences et les techniques. Il est à remarquer que dans les domaines des sciences et les techniques « le bonheur de l'homme » est posé comme une valeur absolue.

Sans doute, un regard objectif « permet de voir le lien de leur développement avec des attentes, économiques certes, et aussi culturelles et idéologiques »⁴³, mais les prérogatives observées et éventuelles menaces pressenties sur la nature et l'humanité tout entière, montrent combien il est indispensable de se questionner sur le bien-fondé du « bonheur de l'homme », prétendument posé comme la valeur absolue. Soutenir cette illusion scientifique en octroyant le caractère impératif au « bonheur de l'homme », empêche d'apprécier avec un nouveau regard la question des finalités des sciences et techniques.

⁴⁰ Cf. P. VALADIER, *Des repères pour agir*, Paris, Desclée de Brouwer, 1975, p. 12.

⁴¹ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 25.

⁴² Cf. M. DUPREEL, *Traité de morale*, cité par L. LAVELLE, *Morale et religion*, Paris, Aubier, 1960, p. 73.

⁴³ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 29.

I. 2. 2. En quête de stabilité

Lorsque les valeurs viennent à sombrer, l'on ne sait plus sur quoi s'en tenir pour agir. On se demande par exemple : « comment éduquer ses enfants, et sur quelles bases, dans le relativisme ambiant ? En quoi consiste au juste l'autorité parentale, professionnelle, politique, et par quelles modalités passe-t-elle ? »⁴⁴. En fragilisant les normes et en faisant déboucher sur l'incertitude de l'action, la nouveauté installe l'instabilité. Puisque l'action n'attend pas, elle se met à la recherche de stabilité, d'ancrage, de certitudes, et de repères sur quoi se fonder.

Face à cette problématique, VALADIER, reprend pour son compte la perception de Nietzsche. Devant une telle situation, selon Nietzsche, « la volonté faible, peu assurée de ses bases, cherche « à quoi s'en tenir », veut se tenir ou se raccrocher à quelque certitude, est tentée par le « n'importe quoi » de stable et de sûr plutôt que rien »⁴⁵.

Dans une telle situation, la volonté affaiblie ou écartelée par des exigences contradictoires, peut non seulement sombrer dans le relativisme ambiant mais aussi dans son envers qui est l'objectivisme ou le fondamentalisme. Ce qui est à éviter ici c'est de n'avoir pas de références du tout, c'est se laisser précipiter dans l'inconnu car se laisser porter par les événements fait éprouver la crainte obscure « de manquer sa destinée et peut-être même son véritable bonheur »⁴⁶. Il faut pourtant se mettre à la recherche d'un fondement stable, d'une base incontestable, d'un roc inaltérable sur lequel bâtir une croyance, une vie morale, un système politique. Dans un monde, toujours et déjà en mutation et basculé, l'on veut chercher la stabilité, l'on veut s'accrocher à ce qui est immuable. Ce fondamentalisme a pour dérive la suppression de la nouveauté, du changement « au profit du plus antique valorisé comme vrai, du définitif censé dominer tout développement historique, du dépôt (de la foi, de la loi, des valeurs...) prétendument inviolé et maintenu indemne malgré et contre les aléas de l'Histoire »⁴⁷. Concrètement, l'objectivisme moral « fait corps avec une adhésion forte au caractère absolu des normes immuables, à leur organisation en un ensemble de principes stricts et posés une fois pour toute »⁴⁸.

De ce fait, l'objectivisme moral n'a pas besoin de considérer les particularités du cas ou de la décision à prendre, car pour lui il y a homogénéité et adéquation entre l'actualité historique et la norme abstraite. Pour que les valeurs acquièrent réellement le caractère immuable il faut qu'elles s'attachent à ce qui est également immuable. Car cet effondrement des valeurs est le signe que le monde est délié ou s'est éloigné de la transcendance comme fondement. De ce fait, « il faut réaffirmer la force et l'emprise de la transcendance pour redonner à la vie humaine les bases sans

⁴⁴ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 30.

⁴⁵ NIETZSCHE, *La Généalogie de la morale*, cité par P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 30.

⁴⁶ L. LAVELLE, *Op. cit.*, p. 69.

⁴⁷ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 31.

⁴⁸ *Ibid.*

lesquelles elle perd sens »⁴⁹. C'est ce que fait l'objectivisme moral. C'est pourquoi il trouve en Dieu le fondement pérenne des valeurs. Puisque Dieu est posé comme la clé de voûte du système de la morale pour ne pas permettre à l'individu de ne pas tergiverser, toute atteinte ou méconnaissance des valeurs équivaldrait en ce sens à l'atteinte à la réalité de Dieu⁵⁰.

Cette forme de morale prétend supprimer la complexité du réel devant lequel se trouve l'individu dès lors qu'il veut décider, agir. Il s'agit de la suppression de la complexité du réel par le fait que l'individu a ici désormais trouvé la voie évidente, ce n'est plus lui mais plutôt « la valeur ou la norme (ou Dieu) qui en lui décide, en confrontant sa volonté ou, mieux, se substituer à elle »⁵¹. L'individu ici n'est pas conduit par l'idéal du bien mais à travers des actes bien définis car avec l'idéal, il y a possibilité de s'égarer. L'objectivisme moral ne tient pas compte de l'originalité de chaque acte, il détermine « des actes intrinsèquement mauvais donc condamnables quels que soient le contexte, la situation de la personne, les conséquences de l'acte »⁵². Cette conception objective de la morale ne croit pas en la possibilité que la conscience soit retrouvée devant des cas ou situations qui laissent indécis. Elle a au contraire la conviction que la conscience est rassurée à l'idée d'une distinction radicale et incontestable entre le bien et le mal.

Cette morale fuyant l'extrême du relativisme ambiant, prend consistance dans une forme tout aussi extrémiste. Elle prétend être anhistorique en ignorant la complexité du réel. Alors que c'est dans une complexité que la conscience humaine se retrouve face à l'enjeu de la délibération pour une décision bonne. Cette conscience doit chercher à choisir dans le maquis des exigences contradictoires qui se présentent devant elle. C'est ainsi que, pour être motivé dans sa détermination morale, l'individu doit avant tout désirer, être porté à vouloir une décision bonne. Confortant la conscience dans son refus en imposant des absolus, cette morale pousse « l'individu à préférer le laisser-aller ou l'immoralisme à des exigences dont il ne voit pas le chemin d'accès »⁵³.

Il apparaît ici que « la décision morale ne se prend pas devant des absolus, mais entre des préférences (ou contre des maux réels), devant l'alternative »⁵⁴. Dans ce contexte, penser à la restauration en courant derrière la figure de la transcendance ne redonne pas une base ferme à l'action et à la pensée mais pourrait encore aggraver la situation. Car de plus en plus qu'elle se montre impraticable, elle cautionne le relativisme ; l'homme, libre, s'en défait pour vivre en lien avec sa liberté.

⁴⁹ R. BOUDON, *Le juste et le vrai. Etudes sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, cité par P. VALADIER, *L'anarchie des valeurs. Le relativisme est-il fatal ?*, p. 9.

⁵⁰ Cf. P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 31.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Ibid.*, p. 32.

⁵³ *Ibid.*, p. 35.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 36.

I. 3. Conclusion

Dans la succession des notions discutées dans *Inévitable morale*, VALADIER prend soin de déterminer progressivement le contour de ce que doit être une morale pensée dans les conditions actuelles concrètes de l'humanité. En opposant par exemple tutorisme, inscrit dans l'objectivisme moral, et probabilisme, il révèle amplement que ladite morale doit avoir le rôle de conduire la conscience, écartelée par les diverses obligations contradictoires, vers ce qui est le plus probable, le plus préférable parmi d'autres. C'est ici qu'apparaît l'importance de l'œuvre réellement morale ; laquelle ne cherchant pas que l'individu soit à tout prix en règle avec les normes mais celle qui travaille « à la moralisation (à l'humanisation) de l'homme à partir de son statut concret et en vue de l'aider à s'ouvrir à plus de bien, donc à œuvrer patiemment pour le mettre en état de respecter ultimement la norme visée »⁵⁵. Il s'agit concrètement d'œuvrer à l'éclosion toujours difficile du désir.

Ce travail de patience et de compromis, se réalise dans la tâche d'éclairer la conscience au moyen de l'énumération des « éventualités offertes par une situation donnée et mesurer à chaque pas les enjeux du choix »⁵⁶, lequel exercice ne fait pas toujours déboucher sur des évidences. Il ne s'agit pas de penser la morale comme « un ensemble cohérent de principes ou d'idéaux qu'il revient à la personne d'appliquer sans discuter, ni transiger ». Car sous cette forme, la morale « déjà contestable, est impraticable dans un univers de la dissociation et de la diversité changeante des manières de faire ». La solution n'est nullement le recours à la répétition des habitudes, qui empêcherait d'apprécier la spécificité d'une situation, ni prendre consistance dans les absolus mais plutôt de faire usage « des vertus rarement mises avant : l'inventivité et l'audace »⁵⁷.

Mais quels sont concrètement ces problèmes qui sollicitent l'invention des nouvelles solutions et quelle est leur nature ? C'est l'objet du chapitre suivant.

⁵⁵ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 37.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 34.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 21.

CHAPITRE DEUXIEME : LES ENJEUX ÉTHIQUES DE LA MONDIALISATION

II. 0. Introduction

La mondialisation inaugure une nouvelle ère, d'un côté en introduisant de nouvelles formes d'agir et de l'autre, en avivant celles qui existaient déjà. Par ce trait, les problèmes sont multiples, néanmoins la préoccupation essentielle est de les découvrir sous l'angle du bien et du mal et de déterminer leur nature. Sans doute, ces problèmes ne sont que le résultat de la méconnaissance de la dimension axiologique dans les préoccupations politiques, économiques, technologiques et socio-culturelles. Ces problèmes, leurs actions et leurs conséquences, touchent fortement les valeurs et les principes moraux, et s'offrent sous forme d'alternative. Incluant les valeurs et les principes, et se présentant sous la forme des perplexités, ces problèmes sont des enjeux éthiques.

En effet, si par un enjeu nous entendons « ce que l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise, un projet »⁵⁸, on parle d'enjeu éthique lorsqu'une valeur et/ou un principe moral est mis en jeu dans une question ou une situation. En d'autres termes, c'est quand une question ou une situation sollicite, voire met en cause ou en conflit les valeurs et principes moraux. Ces enjeux sont accompagnés des dilemmes, c'est-à-dire des situations où les valeurs et les principes moraux entrent en opposition et rendent ainsi les décisions difficiles.

Dans ce sens, la réflexion éthique est ici posée dans la nécessité de résoudre des cas en vue d'orienter la société collective. Sans ambages, nous comprenons que la question morale se pose aujourd'hui sous forme d'urgence ou de nécessité de traiter des cas ou problèmes.

Tous les enjeux générés dans toutes sphères aujourd'hui, du moins dans celles que nous reprenons ici, n'ont-ils pas pour base la considération réservée à l'homme ? Les tueries, des graves injustices et inégalités, des explorations allant au détriment de la vie humaine, des expérimentations et des manipulations de son corps, la légalisation de l'avortement ne vont-ils pas dans ce sens ? Dans cette condition, quelle est cette conception sinon que la chosification, la réification, l'objectivation ; qui fait de l'homme une donnée du laboratoire, une fabrication d'une industrie, une pièce de rechange.

Si sur la signification de la mondialisation, c'est-à-dire sa naissance et son développement en lien avec les différentes évolutions survenues dans le temps, il nous a fallu une approche compréhensive, il nous faut ici, une approche critique en vue de découvrir dans l'arsenal d'enjeux soulevés par la mondialisation, les enjeux proprement éthiques.

Ce sont les problèmes les plus représentatifs qui nous intéressent ici, sur le plan politique, économique, technologique et socio-culturel.

⁵⁸ LAROUSSE, *Le petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 2002, p. 382.

II. 1. Sur le plan politique

Sur ce plan, tous les enjeux sont à entrevoir dans l'uniformisation économique par le fait qu'elle provoque l'affaiblissement des pouvoirs étatiques en instituant des superpuissances transnationales. A ces dernières appartient le pouvoir politique, économique et technologique, – puisque la technologie est considérée comme le tremplin de l'économie. Par technologie il faut entendre tous ces domaines : transport, communication, industrie, notamment sur le point de vue armement. Cela est l'apanage d'une minorité des pays en coalition avec « les associations d'Etats (Union Européenne, Alena, Mercosur, Asean, etc.), les entreprises globales (FMI, OCDE, OMC, Banque Mondiale) et les groupes médiatiques ou financiers, les organisations non gouvernementales (ONG) d'envergure mondiale (Green Peace, Amnesty International, World Wild Life, etc.) »⁵⁹.

La synergie entre les pouvoirs politique et économique met en place une très grande force, en guise de quoi les Etats-Nations sont tyrannisés, une domination est exercée sur eux. La triplicité des superpuissances, c'est-à-dire un pouvoir qui est en même temps politique, économique ou financière et technologique, illustre l'importante domination exercée sur les Etats-Nations. Le monde se dessine ainsi en deux pôles : le Nord et le Sud.

C'est à partir de l'essor du capitalisme au niveau mondial que cette séparation s'est faite clairement. D'un côté, où on trouve des pays et organisations bourgeois et de l'autre côté, des ouvriers-prolétaires fournissant la main d'œuvre et les matières premières. À la tâche de vente de service que les ouvriers ont dans une entreprise, ceux de l'échelle mondiale fournissent des produits de base aux pays bourgeois pour qu'ils subviennent à leurs besoins. La division internationale du travail ainsi tracée n'est qu'un prolongement du pacte colonial qui régissait les métropoles et les colonies.

L'aliénation dont récusait Karl MARX, est ici à voir au niveau mondial. Les Etats-Nations qui doivent être considérés comme des entités autonomes, sont pris pour des objets ou moyens d'un ordre économique mondial axé sur l'optimisation des intérêts du capital. Cette impérialisme sous diverses formes crée et entretient des conflits qui sont le résultat soit d'injustices soit d'humiliations⁶⁰. C'est de ces conflits que naissent divers mouvements ou actions, notamment le terrorisme.

En effet, le terrorisme, phénomène en pleine expansion, soulève des enjeux éthiques et génère un dilemme sur les moyens de son éradication. Quels moyens employer pour lutter contre le terrorisme ? Faut-il terroriser les terroristes ou « négocier avec le preneur d'otage au risque de

⁵⁹ J.-C. AKENDA Kapumba, *Op. cit.*, p. 12.

⁶⁰ Cf. *Ibid.*, p. 13.

faire monter les enchères et de compromettre les Etats de droit avec la violence criminelle : où commencent la pusillanimité et la lâcheté ? Où finit un rigorisme néfaste aux victimes ? »⁶¹.

Il s'agit là précisément des enjeux éthiques parce qu'il met en cause les valeurs telles que la sacralité de la vie, la sécurité du peuple et autres. Aussi les alternatives soulevées par le questionnement sur les moyens de la lutte contre le terrorisme sont plein d'aléas. On se demande si le recours à la violence mettrait fin à ce phénomène car, comme nous le savons bien, la violence ne fait qu'aviver la violence. Egalement l'Etat démocratique ne doit pas s'évertuer à employer cette mesure sinon il remettrait en cause les principes qui le fondent.

Cependant, sans faire recours à la violence, comment assurer la sécurité du peuple ? Les négociations assurent-elles une garantie ? Ne seraient-elles pas en défaveur de l'Etat attaqué ? Cela n'accusera-t-il pas une lâcheté ? Ce sont des questions qui se profilent à l'horizon dès lors qu'il est question de l'anti-terrorisme.

Il n'y a pas que des conflits mais aussi la situation économique moins désirable et l'insécurité qui incitent à sortir de son pays pour un autre, à la recherche des conditions de vie décentes et de la sécurité. C'est tout ce qui explique les flux migratoires aujourd'hui. Le problème se pose alors au niveau de l'accueil des immigrants : faut-il les accueillir tous ou limiter leur nombre ou carrément fermer toutes les frontières afin qu'ils ne soient pas accueillis ? Ces immigrants ne constituent-ils pas une menace du point de vue sécuritaire (terrorisme), du point de vue économique (causes d'augmentation du chômage) ou du point de vue sociale (le pluriculturalisme) pour une nation ? Cette crise a-t-elle suffi d'interpeller les superpuissances pour cesser leurs actions militaires et aliénatrices dans des pays pauvres, ou quelles sont des mesures prises ? Paradoxalement, pendant que certaines autorités pensent à la fermeture des frontières parce que l'immigration constitue une menace pour leur nation, d'autres, voulant continuer leur aliénation, trouvent dans les immigrés une main-d'œuvre presque gratuite pour des travaux durs.

Jusqu'ici les mesures prises ne touchent pas le nœud du phénomène, dans ce sens ne résout pas le problème car sans doute l'immigration continuera son expansion. Pourtant les vies humaines continuent à se perdre, surtout au cours du voyage qui est souvent maritime et se fait dans des conditions risquées.

II. 2. Sur le plan économique

Suivant ce qui précède, nous comprenons d'emblée que l'évolution actuelle de l'économie est en dérive. Cette dérive consiste premièrement par le fait qu'elle semble être régie par la loi de la jungle, c'est-à-dire la loi du plus fort, faisant penser à l'état de nature de Hobbes. Sur ce, s'observe sur les rapports entre individus, nations, continents des inégalités aggravantes, des

⁶¹ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 19.

injustices, l'exploitation des autres mettant en œuvre la relation de domination-dépendance. Cela tient de la considération réservée à l'homme. Certes, l'homme est pris pour un instrument, donc pour un moyen de production. Cette conception détruit le rapport traditionnel qu'avait l'homme avec l'économie. Dans ce sens, ce n'est plus l'économie qui est au service de l'homme, c'est plutôt l'homme au service de l'économie, c'est-à-dire la maximisation du profit.

En second lieu, la dérive est encore plus grande parce que l'économie, dotée d'outils technologiques de grande performance, interfère sur l'environnement, pesant ainsi lourdement sur la survie des générations présentes et futures. Nul doute, l'économie recherchant le progrès, a besoin d'exploiter les ressources naturelles du sol et du sous-sol en vue d'obtenir divers résultats. Mais c'est aussi de cette exploitation que viennent les émissions de gaz à effet de serre ; or ces dernières sont des principales causes des changements climatiques. Nous comprenons combien cette exploitation est nécessaire pour le progrès et combien elle constitue une menace sur l'environnement et par ricochet sur l'humanité tout entière. Nous estimons que la menace est plus grande comparativement à toutes les retombées économiques qu'on peut anticiper. Cependant, ces dernières s'avèrent aussi indispensables.

S'il y a ici des enjeux éthiques soulevés parce que les valeurs morales de la justice, de l'égalité, de la protection de l'environnement, de la survie de l'humanité et le principe selon lequel l'homme est toujours une fin et non un moyen, et apparaît plus pertinemment des dilemmes non moins importants. Nous trouvons ici des oppositions ou des conflits entre l'efficace et le juste, entre le progrès ou la prospérité économique et la protection de l'environnement. VALADIER estime que la démarche éthique aujourd'hui ne doit consister qu'à la confrontation de l'efficace et du juste, tâche difficile mais nécessaire en vue de trouver un compromis⁶².

En outre, cette situation de menace de l'environnement doit inciter à la conscience contemporaine de repenser sa conception du développement, compris uniquement en termes de croissance économique. Pendant que la notion de croissance met en évidence l'idée de l'amélioration purement quantitative, celle du développement comme tel doit se fonder sur les dimensions qualitatives du bien-être intégrant ainsi l'exigence de « la protection et d'amélioration de l'environnement pour les générations présentes et futures »⁶³. VALADIER note que la volonté de puissance de la raison à l'œuvre, fille de la modernité philosophique, se révèle déraisonnable dans sa prétention d'être dominatrice du réel en sa totalité parce que irrespectueuse de ce qui est et donc destructrice, dévastatrice, n'acceptant « aucune limite (morale par exemple) à son

⁶² Cf. P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 54.

⁶³ B. OKOLO Okonda, « Ethique économique et développement durable » in *Ethique sociale et développement durable : L'Afrique face à la crise financière mondiale*. Actes des 13èmes journées scientifiques de l'USAKIN, Kinshasa, USAKIN, 2010, p. 157.

emprise : elle saccage aussi bien l'environnement naturel qu'elle installe progressivement le règne de l'eugénisme humain (inhumain) »⁶⁴.

De ce constat va naître la préoccupation du développement durable concernant toute l'humanité, sans exception aucune. L'humanité a besoin de se constituer en un seul être pour pallier le défi sur l'environnement. Mais alors se pose la question de savoir comment cela est possible pendant que le déséquilibre persiste encore ? Les préoccupations sur le climat telles qu'elles sont entrain d'être débattues à Paris, évoque également la question du maintien des forêts car ce sont les forêts qui ont les capacités de stockage et de fixation de carbone, c'est-à-dire elles sont un des moyens véritables de la lutte mondiale contre le réchauffement climatique. Cette exigence semble constituer un frein pour les économies africaines d'autant plus que le bois constitue l'une de leurs principales ressources⁶⁵. Malgré le projet du développement durable, le problème du déséquilibre persiste. Comme il en est ainsi, convient-il de poser la préoccupation de l'équilibre comme une condition préalable avant d'amorcer la question du développement durable ? Si non, quand est-ce qu'est prévue l'instauration dudit équilibre ? Nous savons que la réponse est loin d'être oui mais si c'est le cas, pendant que l'exigence sera de commencer par développer les pays pauvres pour enfin aborder la question du développement durable, l'urgence sur l'environnement ne serait plus prioritaire. Alors que ce qui est pris pour urgence exige une réponse sans attendre.

Les réponses à ces différentes questions sont loin d'être faciles mais toutefois, devant une urgence, telle que celle-ci à la recherche de la survie de l'humanité, il s'agit également de répondre dans l'urgence ou jamais. VALADIER estime que l'urgence impose de répondre sans attendre car sans une réponse valable, précisément dans ce cas, c'est le chaos, l'écrasement de l'humanité qu'il faut attendre⁶⁶. Ici la décision morale authentique se déploie dans l'intuition du défi à relever sous peine de conséquences fâcheuses immaîtrisables. Cette décision se prend alors dans la hâte, sous la pression de l'urgence, commandée par l'intuition qu'en toute hypothèse c'est le pire qu'il faut éviter⁶⁷.

II. 3. Sur le plan technoscientifique

La préférence portée sur le terme technoscience tient dans le but de marquer une interaction entre la science et la technologie. En effet, la technologie a beaucoup contribué à l'avènement de la mondialisation dans le sens où les moyens de transport et de communication s'avéraient nécessaires pour dépasser les limites naturellement placées entre nations, entre continents. Malgré les nombreuses retombées positives du progrès technoscientifique, les conséquences négatives

⁶⁴ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 56.

⁶⁵ Cf. B. OKOLO Okonda, *Op. cit.*, p. 158.

⁶⁶ Cf. P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 20.

⁶⁷ Cf. *Ibid.*, p. 24.

d'un genre nouveau, causées par les avancées technologiques, sont susceptibles de menacer les différentes valeurs morales. Ces accélérations technologiques ont produit des moyens de violence de grande envergure. Nous sommes arrivé au degré ultime de l'armement, nous voyons des armes de destruction massive dont le plus captivant c'est l'arme nucléaire.

Dans ce sens, ils introduisent des risques énormes. Les risques surgissent de plus en plus lorsqu'on se rend compte du caractère massif et durable de leurs actions qui pourront amener à la « destruction de l'espèce humaine et de la planète par attaque ou accident nucléaires »⁶⁸. Tout cela nous lance dans un monde d'incertitude quand on s'aperçoit qu'aucune assurance ne s'offre sur le contrôle exercé à l'égard des puissances nucléaires actuelles.

Par ailleurs, on peut faire également allusion aux avancées technologiques survenues en biologie qui font partie des préoccupations abordées le domaine de la bioéthique. Nous nous consacrons principalement aux questions en rapport avec la procréation humaine, et la fin de la vie.

VALADIER reprend la notion husserlienne de crise des sciences occidentales en termes de limite du technocratisme pour désigner les enjeux ou questions considérables soulevés par les accélérations technologiques qui ont voulu au départ s'affranchir de la morale, alors que la morale est inévitable. Dans quelque domaine que ce soit, on ne peut pas contourner la dimension morale. La portée des conséquences nous met devant la tâche de déterminer « sur quelles références s'appuyer pour maîtriser correctement des questions dont les enjeux dépassent la seule compétence technique, tout en l'impliquant »⁶⁹.

La procréation assistée, précisément la fécondation *in vitro* comporte des enjeux tels que l'homme est compris comme un objet fabriqué dans une usine. Dans cette perspective, s'interroge VALADIER, « doit-on répondre à la requête d'un couple stérile par la fécondation *in vitro*, dans tous les cas où la technique le permet ? Faut-il aussi prendre en considération la qualité de demande du couple ? »⁷⁰. La décision doit-elle ou non considérer si la demande émane du consentement des deux conjoints, discerner les raisons de la situation ou examiner la stabilité psychologique, affective et sociale du couple ? En dernier ressort, on se demande qui a la légitimité de répondre et surtout apprécier les réponses pour en conclure par oui ou non⁷¹.

En effet, en bioéthique, nous trouvons des questions difficiles qui se posent en référence « à la réanimation néonatale, au prélèvement d'organes ou des tissus sur les malades, ou sur les cadavres, à la transplantation de ces organes, à l'expérimentation sur l'homme (et déjà sur

⁶⁸ R. DRAÏ – C-H. THUAN, *Guerre, éthique et pensée stratégique à l'ère thermonucléaire*, Paris, L'Harmattan, 1988, En dos du livre.

⁶⁹ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 18.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Cf. *Ibid.*

l'animal) de remèdes et de thérapeutiques nouveaux, au maniement des gamètes ou des embryons humains »⁷². Toutes ces questions mettent ainsi en cause les valeurs morales.

Ces différentes pratiques avec le suicide assisté, désigné par l'euthanasie, et la pratique du *transgender* en vogue aujourd'hui, touchent les valeurs du caractère sacré de la vie, du respect de la personne humaine et autres.

II. 4. Sur le plan socioculturel

Des mutations économico-technologiques ont donné lieu à des fortes incidences sur le champ socioculturel. Elles ont sans doute provoqué le dépassement des limites anciennes du temps, de l'espace, des frontières et ont mis en place un rapprochement des peuples et nations. Ce rapprochement est à la fois virtuel et physique.

Il est virtuel par le biais des nouvelles technologies d'information et de communication. Nul doute, ces dernières ont des incidences ou causent des changements sur la vie socioculturelle des peuples. A en croire VALADIER, « la rapidité des changements en tous domaines donne plutôt l'impression que l'on est démunie de repères et qu'il est hasardeux, imprudent voire immoral de se confier sans examen à ceux que lègue la tradition, même récente »⁷³. Au lieu de jouer au conformisme, c'est-à-dire prendre le risque de se conformer sans examen préalable à ce que nous présente la société actuelle, il y a lieu de nous arrêter pour voir si le risque pourrait provenir d'une volonté éclairée et raisonnable⁷⁴. Surtout que, et VALADIER en est convaincu, « de nos jours, la morale ne va nullement de soi, et particulièrement dans la sphère politique, sociale et culturelle »⁷⁵. En plus, elle n'est pas à assimiler à un monde de certitudes qui nécessiterait une obéissance aveugle.

Certes, la mondialisation impose la notion de la pensée unique dès lors que le monopole est accordé à ceux qui détiennent le pouvoir politique, économique et surtout technologique au niveau mondial. Puisque c'est l'Occident qui détient l'outil technologique, à travers celui-ci, il impose à d'autres des 'valeurs'. Il se constitue en une super-culture. Sur ce plan et dans ce sens, la mondialisation se confond à l'occidentalisation des autres continents. Pour VALADIER, même si ces valeurs proprement occidentales séductrices « ne sont point admises sans contestation, du moins provoquent-elles des débats et mettent-elles en cause des traditions fondées sur d'autres valeurs »⁷⁶.

⁷² *Ibid.*, p. 19.

⁷³ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 8.

⁷⁴ Cf. *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ P. VALADIER, *La mondialisation et les cultures*, *Etudes* 11/2001 (Tome 395), p. 505-515 in www.cairn.info/revue-etudes-2001-11-page-505.htm, visité le 29 septembre 2015, à 14h45'.

En dehors du rapprochement virtuel, la mondialisation a occasionné également le rapprochement physique, à travers l'immigration. Ici comme ailleurs, il est question de la rencontre des cultures, précisément de la culture du pays d'accueil avec les diverses cultures des immigrés. Sans doute, l'immigration est une question complexe. Sa complexité se montre encore aujourd'hui avec la grande expansion qu'elle connaît, marquant ainsi son caractère durable, c'est-à-dire appelée à connaître de nouvelles formes et de nouvelles dimensions. Elle continuera à être avivée aussi longtemps que « les déséquilibres entre ce qui est convenu d'appeler le Nord et le Sud – ou même l'évolution tumultueuse des pays communistes »⁷⁷ – persisteront. Convaincu que l'immigration n'est pas un phénomène près à s'éteindre, le bien à faire ce n'est pas de chercher à tout prix son éradication mais au contraire trouver comment organiser le vivre-ensemble dans le but de construire un avenir commun.

De part et d'autre, il est question de la rencontre de diverses cultures. La rencontre des cultures ou le rapprochement des cultures presque dans un même espace de vie – car les frontières ne sont plus viables – est diversement vu. Il est vu comme une tendance à l'unification de toutes les cultures en une seule. Il s'agit plus de la dissolution des cultures faibles par des cultures fortes, c'est-à-dire l'imposition des cultures viables vis-à-vis des cultures enclavées par manque de moyens actuels de s'exprimer, de se faire connaître.

Mais alors comment empêcher cette tendance unificatrice des spécificités des cultures en une seule culture, certes dominante : faut-il se défaire de tout contact ? Est-ce possible ? N'est-il pas là une façon d'autodestruction ? Dans ce cas, convient-il de laisser-faire ? N'est-ce pas là le trait de la mort volontaire des cultures ? En dernier ressort, comment faire pour sauvegarder la diversité des spécificités culturelles, ou du moins le noyau de chaque culture dans un espace de vie commun ?

Toute la problématique tourne sur la reconnaissance de la richesse de la pluralité et de la diversité culturelle. Sans doute, il est nécessaire de considérer la haute rapidité des cultures d'entrer en communication, une fois que les conditions du rapprochement se sont établies.

⁷⁷P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 136.

II. 5. Conclusion

Dans l'émergence de nouveaux cas d'urgence, la régulation éthique doit se faire dans l'urgence parce que « l'action, disait Descartes avec raison en élaborant sa morale provisoire, ne souffre point de retard »⁷⁸. Alors que la morale se veut être un guide pour l'action humaine, elle doit dans cette condition offrir dans l'urgence des directives à cette action. Au lieu d'attendre une morale définitive, il y a lieu de proposer une morale provisoire parce qu'il y va de la sécurité de la population, des conditions de vie des peuples, du sort de l'humanité, de l'avenir de l'entreprise, des vies humaines, de la dignité de l'homme, des spécificités culturelles.

Le retard dans cette condition risque de provoquer des effets irréversibles, donc de ruiner les chances d'une solution pacifique, de la survie qualitative de l'humanité, de la prospérité économique, de la santé du malade, de la diversité culturelle. Sans doute, « il y a bien exigence morale puisque les acteurs découvrent qu'ils doivent agir plutôt que de s'abandonner au cours des choses, qu'ils se trouvent devant un impératif inéluctable, à moins précisément de laisser triompher la mort, la violence ou la ruine »⁷⁹. Les cas décrits sont certes exceptionnels, car ils se posent sous forme des paradoxes et même des dilemmes.

Dans la sphère politique, en ce qui concerne le terrorisme, l'Etat a le devoir d'agir. En effet, il trahirait sa vocation s'il ne trouvait pas une solution face au terrorisme qui touche à la sécurité du peuple. Il se trouve devant une alternative, soit il recourt aux mesures défensives, soit aux négociations. Dans les deux possibilités il y a des perplexités car, d'un côté, le recours aux mesures défensives est certes bon mais offre peu de chances contre la reprise de la violence. Et de l'autre côté, la négociation avec le preneur d'otages semble accuser une certaine faiblesse ou lâcheté de la part de l'Etat. En ce qui concerne l'immigration, les questions complexes se posent aussi. On se demande s'il faut accepter les immigrants, les clandestins ou non dans son pays. La question résiduelle est celle de savoir si les accepter ne constituerait pas une menace pour la nation.

Dans le domaine de l'économie, la grande préoccupation concerne les dommages causés sur la nature dans la recherche de la rentabilité mais aussi dans les injustices sociales en ce qui est de la répartition de la production. Ici on se demande si pour éradiquer la possibilité du chaos de l'humanité, il convient de se défaire de toute exploitation de la nature ?

En technologie où les questions gravitent autour de la fabrication des armes, on se demande s'il faut nécessairement et radicalement cesser de fabriquer les armes et suspendre totalement leur usage pour la paix interétatique? En les écartant comment ferait-on face à l'ennemi ?

⁷⁸MUTUNDA Mwembo, « Ethique et religion » in *Ethique et Société*. Actes de la 3^{ème} Semaine Philosophique de Kinshasa, du 3 au 7 avril 1978, Kinshasa, FTCK, 1980, p. 57-67.

⁷⁹ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 21.

En ce qui concerne la bioéthique, par exemple, comment ne pas fabriquer un enfant au moyen de la fécondation *in vitro*, dès lors que le couple en fait une préoccupation majeure ? Ou comment ne pas pratiquer l'eugénisme, c'est-à-dire manipuler l'embryon en vue d'éradiquer la maladie héréditaire qui pourrait à la longue déranger l'enfant qui est dans le sein maternel ? Du point de vue socioculturel, quelle solution prendre pour arrêter la dissolution des spécificités culturelles des cultures faibles ?

Mais, puisque devant ces questions complexes, « le choix ne passe pas d'ailleurs nécessairement entre le bien et le mal, un bien nettement pressenti et un mal tentateur et clairement cerné, mais entre plusieurs valeurs positives dont aucune ne peut être méconnue, dont aucune ne se présente non plus avec assez de clarté pour qu'on y adhère sous la force de l'évidence »⁸⁰, comment concrètement les résoudre ? Essayons de nous y arrêter dans le troisième et dernier chapitre de notre travail.

⁸⁰ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 21.

CHAPITRE TROISIEME : L'OPTION MORALE

III. 0. Introduction

Il est vrai qu'avec l'avènement de la mondialisation, les problèmes éthiques se posent dans un genre nouveau. L'ampleur des enjeux qu'ils soulèvent fait croire que la morale connaît son agonie, et que l'humanité s'est désormais dispensée de la morale dans sa marche. Néanmoins, cette traversée de l'humanité par différents problèmes « ne constitue pas une excursion gratuite ou extérieure à la démarche morale »⁸¹, mais en indique le premier niveau. Ce premier niveau de vie morale est désigné par Hegel comme « le niveau de la moralité des mœurs (*Sittlichkeit*) »⁸². C'est le niveau de l'*éthos*, c'est-à-dire se rapportant aux mœurs ou aux manières de faire socialement ou culturellement réglées.

Dans ce sens, il constitue le monde éthique, le monde de la vie sociale vécue⁸³. Ce niveau est nécessaire mais non suffisant. Il est nécessaire parce qu'il s'inscrit dans l'ordre de ce qui est, l'ordre des manières de faire et des normes, auxquelles doit intervenir le niveau de ce qui doit être, c'est-à-dire le niveau proprement moral.

Dans cette condition, la moralité comprend deux niveaux : l'un des règles et normes sociales et l'autre du jugement porté sur ces règles et normes sociales. Les deux niveaux définissent distinctement l'éthique et la morale. L'éthique, est alors « l'ensemble des règles de comportement reçues à un moment donné et déjà structurées en manières d'agir »⁸⁴. Elle a sur ce, un caractère changeant, elle évolue à travers le temps et varie de société à société ou de culture à culture. Mais puisqu'elle est limitée, « l'éthique appelle son propre discernement et jugement, donc présuppose une instance critique que nous appelons la morale »⁸⁵. Il y a donc nécessité que soit portée sur les mœurs la réflexion critique car ce qui se fait ou est admis dans la société n'est pas toujours moral.

Cette nécessité d'une réflexion morale se montre avec acuité dans une société moderne marquée par la mondialisation. La société moderne est en effet, « tissée de trop de normes ou signaux contradictoires, elle met l'individu devant trop de possibilités divergentes, elle brouille trop les traditions en les cassant ou en introduisant de nouvelles manières d'agir »⁸⁶. Dans ce sens, on comprend que « la morale surgit donc des ruptures ou des contradictions de l'éthique ; elle naît dans la crise, là où les prêts-à-porter de l'action tranquille et quotidienne font défaut »⁸⁷. Il s'agit alors du passage ou dépassement de l'éthique par la morale. Dans le contexte de la mondialisation, ce dépassement équivaut à la résolution des enjeux soulevés. Mais alors comment

⁸¹ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 174.

⁸² Hegel, *La Phénoménologie de l'Esprit*, cité par P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 174.

⁸³ Cf. *Ibid.*, p. 61.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Ibid.*, p. 189.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *Ibid.*, p. 185.

résoudre les problèmes dont les enjeux sont considérables ? Quelles sont les modalités par lesquelles une décision morale authentique doit se prendre ?

III.1. Les conditions nouvelles de la décision morale

Le dépassement du niveau éthique où se situent tous les problèmes détaillés ci-haut, visent d'atteindre, plus modestement de se rapprocher du niveau proprement moral. Il s'agit de se rapprocher car le niveau moral, se présentant comme un idéal, n'est pas définitivement atteint. Dès lors qu'on s'y approche, il s'éloigne davantage. Considérant la dimension des problèmes soulevés, les résolutions à prendre demeureront valables jusqu'à l'apparition des nouvelles conditions.

Dans ce sens, le surgissement continu de nouvelles conditions imprime à la morale une dimension provisoire, changeante puisque sujette à des erreurs qu'elle doit inlassablement s'efforcer de corriger⁸⁸. Elle a alors l'obligation de prendre des nouvelles dimensions en vue d'être à la hauteur des questions soulevées par des situations nouvelles.

Ainsi, contrairement au premier niveau qui fournit la réponse à la question : que faut-il faire, le niveau moral conduit à se demander : que faut-il faire pour bien faire ? Avec la première question, nous trouvons la réponse dans les règles et manières de faire couramment utilisées dans la société. Mais avec la deuxième question une distinction s'installe : elle vient pour « combler une attente que la présence des codes déontologiques et de règles admises du comportement ne remplit pas »⁸⁹.

Cette question quand bien même elle porte la marque du dépassement, témoigne en même temps du délicat problème de décision. Il s'agit de trancher entre deux valeurs en opposition, abstractivement entre le juste et l'efficace, entre ce qui est éthique et ce qui est technique. VALADIER reconnaît que « la prise de décision est particulièrement difficile dans une société moderne, si du moins l'on souhaite prendre une bonne décision technique qui soit aussi une décision moralement bonne (respectueuse de l'homme, en recherche du bien) »⁹⁰.

Dans les sphères où notre discours s'inscrit, il ne s'agit pas de méconnaître la dimension de l'efficacité. Bien que la dimension axiologique, c'est-à-dire du juste demeure inévitable et incontournable, l'on ne doit pas également négliger la rationalité de chaque sphère. Dans la sphère politique par exemple, il ne s'agit pas d'absolutiser ses vues, il n'est pas question de proposer une régulation radicale de la morale dans les préoccupations politiques. Il en est de même pour l'économie, la techno-science et pour le champ socio-culturel. Il s'agit de prendre en

⁸⁸ Cf. K. POPPER, *La société ouverte et ses ennemis. L'ascendant de Platon*. Traduit de l'anglais par Jacqueline BERNARD et Philippe MONOD, Paris, Seuil, 1979, p. 7.

⁸⁹ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 43.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 42.

compte l'originalité des problèmes posés, la sphère dans laquelle sont posés les problèmes et le tout dans une époque donnée⁹¹.

La nature des problèmes soulevés influe sur la décision à prendre. En effet, les problèmes se posent sous forme des dilemmes, des conflits des valeurs. Sans doute, « l'extrême gravité de la décision apparaît encore et surtout parce que en de telles circonstances certes exceptionnelles mais hautement typiques d'une situation globale, il est rare qu'une seule valeur s'impose sous la figure de l'impératif catégorique »⁹². Car, la conscience est ainsi placée dans une difficulté. Elle doit faire face à des exigences contradictoires qui se présentent devant lui, et dont chacune semble imposer qu'on la suive. Pour VALADIER, toutes les valeurs méritent d'être considérées, il ne s'agit pas de rejeter l'une au profit de l'autre. Car, comme il nous laisse entendre « le choix ne passe pas d'ailleurs nécessairement entre le bien et le mal, un bien nettement pressenti et un mal tentateur et clairement cerné, mais entre plusieurs valeurs positives dont aucune ne peut être méconnue, dont aucune ne se présente non plus avec assez de clarté pour qu'on y adhère sous la force de l'évidence »⁹³.

Mais alors, comment suivre une valeur sans renier l'autre ? Ainsi, de ces valeurs en opposition, « laquelle s'impose davantage, quelle est la valeur « absolue » qu'il faut assurément suivre ? »⁹⁴. Sur quoi s'appuyer pour opérer le choix et comment sortir de cette impasse dès lors que les repères traditionnels, techniques et éthiques, accusent leur inefficacité ? Comment faire dans un tel contexte où la décision est à la fois plus nécessaire et plus compliquée que jamais ?

III. 1. 1. Engagement neuf et risqué

Sans doute, l'inefficacité de la routine de se situer à la hauteur des enjeux soulevés marque l'importance de considérer l'engagement neuf et risqué. Ici plus qu'ailleurs, apparaît l'obligation de prendre le risque de proposer des nouvelles voies, donc de faire usage de l'inventivité et de l'audace. En effet, il n'y a pas d'engagement neuf et risqué, sous-tendu par l'inventivité et l'audace sans responsabilité. Nous comprenons que « le passage de l'éthique à la morale se fait donc par la *responsabilité* »⁹⁵.

La responsabilité, au fait, est la vertu par laquelle l'acte que pose l'homme acquiert la qualité de l'acte humain. Apparemment vide de contenu, et pourtant la responsabilité se veut un idéal du bien dans la conduite qui indique que l'homme est tenu de faire face ou de résoudre les problèmes qui lui sont posés. Agir en fonction d'elle désigne qu'elle doit être prise pour l'idéal

⁹¹ Cf. H. ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1994, En dos du livre.

⁹² P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 21.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*, p. 186.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 187.

du bien à partir duquel on réalise les actes particuliers. C'est dans cette perspective que s'inscrit *Le principe responsabilité* de Hans Jonas.

En réalité, Jonas n'a pas prescrit des préceptes et interdits vis-à-vis de la crise écologique. Son invitation à la responsabilité se donne comme un idéal indiquant que l'humanité est désormais portée à prendre en charge l'environnement ou à l'intégrer dans ses préoccupations en vue d'éviter de compromettre et la survie de l'environnement et celle des humains. Cette référence trace déjà comment les résolutions doivent être prises vis-à-vis des problèmes concrets. Dans son tournant sur le rapport entre sujet (homme) et objet (la nature), où il privilégie la nature puisqu'elle est vulnérable, Hans Jonas a voulu mettre en garde l'homme de ne pas poser ses préoccupations, certes économiques et exploratoires, bref son bonheur comme une valeur absolue, ou plus suprême mais qu'il doit essayer d'en négocier avec la nature qui est le support, sans laquelle toute vie humaine n'est pas possible, moins encore on parlerait de l'économie, ni des progrès scientifiques.

La question suivante s'impose : « que doit-on faire pour bien faire, mais sous l'angle concret de situations qui appellent une réponse urgente et qui impliquent des solidarités fortes »⁹⁶. Comment une décision responsable peut et doit se prendre dans des cas où « on ne voit pas clairement ce qui s'impose vraiment et où, dans le même temps, les enjeux sont tels qu'on ne peut pas s'autoriser à des actes inconsidérés »⁹⁷. Il faut une prise des risques calculée. C'est justement le risque de la morale qui « se calcule, s'apprécie, se mesure, il devient l'occasion d'une rationalité haute, complexe et exigeante »⁹⁸.

En effet, la prise des risques qui relève de l'exercice de la responsabilité, renvoie à la décision à prendre, c'est-à-dire une décision responsable. La décision responsable qui se refuse d'être un saut dans le vide, se déploie dans l'analyse sérieuse des situations qui se posent. Cette analyse doit aider à la prise en compte des multiplicités de paramètres, à la clarification des enjeux, à l'examen des conséquences, à l'appréciation des coûts, au test de la validité juridique et morale de ce qui peut et doit être fait⁹⁹. Il s'agit ici d'une quête poussée de ce qui convient de faire.

L'on ne saurait pas méconnaître ici l'importance de diverses compétences, vu la complexité des questions que soulève telle ou telle autre situation, « pour dévoiler les aspects multiples du problème, et dans la nécessité d'apprécier aussi justement que possible la diversité et la gravité

⁹⁶P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 23.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 43.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 8.

⁹⁹ Cf. *Ibid.*, p. 43.

des valeurs humaines impliquées »¹⁰⁰. Cette démarche se fait dans la confrontation du juste et de l'efficace en vue de découvrir patiemment une issue raisonnable.

Pour VALADIER, « cette confrontation permet seule de dégager des préférences et donc de hiérarchiser des choix, condition pour qu'un jugement moral soit ultimement porté en fonction de ce qu'on veut vraiment »¹⁰¹. Ce qu'on veut vraiment pourrait être la sécurité des pays, le règne de la justice, les meilleures conditions de vie, la prospérité économique, la survie de l'humanité, la coexistence pacifique, la santé du malade, la diversité culturelle. Ce que l'on veut vraiment c'est cela la valeur, laquelle « se conquiert et se cherche au terme d'un difficile et laborieux processus de confrontation et de discussion »¹⁰². Ainsi, la valeur se présente comme ce qui vaut réellement la peine de chercher et rechercher sans cesse. Voilà pourquoi il y a lieu de se demander si les modalités de la décision morale dans ce contexte ne sont jamais prises en compte ?

III. 1. 2. Les nouveaux lieux d'élaboration éthique

Il est tout à fait normal qu'aujourd'hui se développent des espaces dans lesquels les enjeux des problèmes éthiques sont démêlés. Actuellement nous voyons naître les comités dits éthiques, des organismes tels qu'au sein de l'Organisation des Nations Unies, dans lesquels les réponses à des questions sont données. Il vaut mieux de se demander « en quoi ces surgissements récents témoignent d'une approche renouvelée de l'éthique, précisément en vue d'éclairer des décisions au cas par cas »¹⁰³ ?

Avant d'y arriver il est opportun de savoir ce qu'on entend par comité éthique. Un comité éthique est un organisme où se réunissent les « sages » ou les « experts » auxquels les autorités politiques, médicales, industrielles confient des dossiers à problèmes. Ce sont des conseils qui ont pris des formes les plus variées, aussi bien quant au statut, aux compétences attribuées, aux buts, qu'à la durée. Ayant un statut consultatif, le comité n'édite pas des règles de droit mais tâche de donner des avis sur les problèmes éthiques et les questions de la société¹⁰⁴. Il est généralement composé de scientifiques, médecins, philosophes, juristes, théologiens, etc. Dans ce contexte, les comités peuvent être considérés comme des microcosmes d'une discussion démocratique organisée où se confrontent le juste et l'efficace.

Par ce trait, VALADIER estime qu'ils manifestent les conditions nouvelles du jugement moral. Ils s'occupent à confronter les pratiques techniques et scientifiques en faisant apparaître les valeurs qu'elles impliquent, lesquelles relèvent leur force et leur ambiguïté. Particulièrement, nous en entrevoyons l'élargissement de la pratique de la palabre en Afrique. L'essentiel de

¹⁰⁰ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 45.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*, p. 43-44.

¹⁰⁴ Cf. *Ibid.*, p. 44-45.

l'émergence de ces comités s'y trouve sans doute. En effet, la même logique est interne et dans les comités et dans les palabres : il s'agit de l'institution d'une instance de réflexion sur les problèmes du milieu de vie, spécifiquement les problèmes ou situations dont les enjeux sont lourds et introduisent des dilemmes dans la décision. Suivant les types des problèmes qui leur sont réservés, se dégagent les fortes attentes que la société place en eux. C'est ici que se montre des possibilités des dérives graves.

La première dérive qu'ils peuvent incarner c'est de n'être que des couvertures éthiques des pratiques contestables et mettre en place des justifications idéologiques. En cautionnant à leur insu des comportements contraires à leur visée, les comités se révèlent inutiles, se présentent comme des institutions dont l'existence n'a aucune importance. En rapport avec l'organisation du pouvoir, la présence des comités génère des problèmes. Plusieurs questions se posent : puisque les comités sont installés par l'Etat, ne sont-ils pas un appareil idéologique de l'Etat ? N'apparaissent-ils pas comme des espaces, non-politiques certes, où la société civile trouve le moyen de traiter ses propres problèmes ? Ne sont-ils pas un signe de la démission ou de l'incapacité de l'Etat de trancher sur des sujets délicats ? Dans un système démocratique où s'établit les trois pouvoirs (législatif, judiciaire et exécutif), les comités ne semblent-ils pas les délégitimer et les déclarer inaptes à la sagesse ? Ou enfin, ces comités n'ont qu'un semblant de pouvoir où ce qu'ils produisent ne sont que des lettres mortes ?

Après les comités éthiques qui se situent généralement dans l'échelle nationale, voire provinciale ou locale plus encore tournés vers des questions spécifiques, vient les organismes internationaux où les décisions ont une portée mondiale. Nous faisons ici mention de la problématique sur l'écologie. Sans doute, le problème écologique a atteint la sphère mondiale et la recherche des solutions n'est pas que faite par une nation mais devient de plus en plus globale ou mondiale.

Pour s'en convaincre, il faut simplement voir tous les efforts fournis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), à travers les Conférences annuelles et internationales de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et la toute dernière, le COP 21 tenue à Paris. Lors de cette grande rencontre, se sont décidées les mesures à mettre en place en vue de limiter le réchauffement climatique en dessous de 2° C d'ici 2100. C'est tout à fait bien que soit réservé à des problèmes de portée générale tel que celui de l'écologie, une décision qui implique tout le monde. Bien que les différents sommets réunissent plusieurs pays et qui y participent, les enjeux ne manquent pas. Les enjeux sont tels que les décisions obligent sans être forcément à l'avantage de tous. De manière concrète, la vingt-et-unième conférence des parties (COP 21) tenue à Paris qui poursuivait le but d'évaluer et de poser les bases de la réalisation des objectifs du développement durable, vis-à-vis des conditions de réalisation des

mesures prises. Cependant, quel pays développé pourrait faire du bénévolat aux pays pauvres sans rien attendre de retour ? Et la somme arrêtée pour soutenir les pays pauvres a quel impact sur leur recherche du développement ? Cela leur permettrait-il de ne pas emboîter l'activité industrielle, facteur de la dégradation de l'environnement ?

Dans ces nouveaux lieux d'élaboration éthique, tellement que les attentes sont fortes, ce qui est proposé peut soit se situer à la hauteur de ces attentes, soit être en deçà d'elles. En ce sens, ils incarnent des risques et peuvent simplement être des simulacres de la démarche morale. Comme l'apparition de toute nouveauté, ils installent une rupture dans la répartition des pouvoirs au sein des démocraties en jouant le rôle du second législateur, contrôlé par personne.

En fait, l'émergence de ces lieux est un phénomène politique et moral qui mérite l'attention et la vigilance. Mais aussi il convient de se demander si ces lieux ou directement nos sociétés ne s'illusionnent-ils pas sur leur aptitude à produire de la morale ? Somme toute, sujette à des erreurs, ce que produisent nos sociétés doit constamment être corrigé¹⁰⁵.

III. 2. Directives éthiques

Après avoir montré le mode par lequel doit passer la décision ou la résolution des perplexités, il vaut mieux de faire œuvre purement morale, c'est-à-dire de sortir du discours sur la morale pour passer à l'exercice de la morale, tracer les sillages du traitement des problèmes éthiques à partir de ceux abordés dans le présent travail. En effet, le mode de décision passe par la confrontation, difficile mais nécessaire, des rationalités scientifiques ou techniques et de la « raisonabilité » morale, mieux de l'efficace et du juste¹⁰⁶.

Mais alors comment pourrait bien être cette méthode face aux paradoxes soulevés vis-à-vis des problèmes situés dans la sphère politique (terrorisme, immigration), économie (inégalités sociales, protection de l'environnement), technoscientifique (armes à destruction massive, bioéthique) et socioculturelle (la diversité culturelle) ?

III. 2. 1. Sur le plan politique

La méthode de confrontation renvoie ici à la question du rapport de la morale et de la politique. Bien entendu, la morale s'exprime dans le juste et la politique, comme le spécifie Machiavel, l'auteur du *Prince*, à travers l'efficace car suivant sa spécificité elle a besoin de l'emploi de la force contre toute inefficacité, toute impuissance. La confrontation cherchera à retrouver le juste milieu entre les extrêmes dont le moralisme et l'exaltation exagérée de la force. La recherche des solutions dans cette sphère tourne autour des problèmes du terrorisme et de l'immigration.

¹⁰⁵Cf. P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 54.

¹⁰⁶Cf. *Ibid.*, p. 54.

Le terrorisme, phénomène complexe vu ses manifestations, ses motivations, les acteurs et les réseaux qui le promeuvent et les effets sociaux, politiques et idéologiques qu'il provoque, est une question délicate. Bien qu'il ne soit pas du tout nouveau, le terrorisme, avec l'avènement de la mondialisation, est avivé dans la multiplication de ses actes impressionnants de la violence. Sans doute, aujourd'hui plus que jamais ce phénomène apparaît plus scandaleux qu'une guerre classique parce qu'il s'offre comme un « surgissement d'une violence dressée contre toute régulation pacifique des rapports sociaux »¹⁰⁷. Il vaut mieux s'interroger sur sa nature, ses visées et les moyens de s'en défendre.

Dans ce sens, il y a lieu d'avancer avec un regard critique et dans une approche réflexive que réclame le point de vue éthique en vue de passer dessus toutes réactions passionnelles qu'une telle violence, certes extrême, provoque. D'où il faut tenir pour exigence de chercher à comprendre les motivations des acteurs sans le justifier, c'est-à-dire d'en rendre raison et sans toutefois laisser prendre dessus les réactions purement passionnelles.

S'agissant du terrorisme, il convient de noter que celui-ci n'est pas à mettre au même diapason que toute guerre classique où l'ennemi, disons l'adversaire, est clairement désigné. Le terrorisme est toute une complexe opération, car il « tombe par surprise sur des voyageurs, des passants, des clients de grands magasins, bref sur le citoyen quelconque »¹⁰⁸. Considéré comme des messages lancés aux pouvoirs publics ou à d'autres groupes, le terrorisme ne voit dans ses victimes que des moyens, sans importance aux yeux des acteurs. Ces messages, nous prévient VALADIER, « ne doivent pas être lus au premier degré, à la fois parce que leur origine peut être revendiqué par plusieurs organisations clandestines (aux noms fantaisistes et fictifs), et parce que leur contenu est souvent délirant dans ses revendications »¹⁰⁹. Il calcule ses coups pour qu'ils se produisent à des moments (changement de gouvernement, grands rassemblements...), sur des points (aéroports, TGV, magasins de luxe) et pour des effets (assassinats de PDG ou de politiciens connus) sensibles en vue de jouer sur l'image et l'imaginaire, faire l'objet des médias, provoquer ou engendrer une peur indistincte.

Que faire devant une situation qui semble être la première série dont personne ne sait le terme ? Faut-il se plier et se soumettre à la volonté adverse ou, si l'urgence de réponse oblige et les citoyens réclament le droit à la sécurité, convient-il de se lancer à la violence ? Mais à qui on a affaire et dans quel but l'exaction est commise ? L'absence de réponses adéquates ne signe-t-il pas le discrédit des pouvoirs, donc l'incapacité des pouvoirs à gagner la confiance du peuple dont parle Machiavel ? Il n'y a nul doute que le terrorisme vise à ébranler les bases sur lesquelles l'Etat de droit se fonde. Du fait que n'importe qui peut en être victime et peut surgir partout, le

¹⁰⁷ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 65.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 67.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 68.

terrorisme inflige une menace de mort indéterminée et installe l'insécurité universelle. De quoi est-il révélateur ? Il serait anodin de concevoir le terrorisme comme un phénomène dénoué de raisons.

Pour VALADIER, « le terrorisme ne se développe vraisemblablement qu'en exploitant les lacunes de nos Etats de droit, les poches d'injustice, d'opposition ou de mépris des minorités qu'ils ignorent plus ou moins délibérément »¹¹⁰. Il est donc par ce trait compris comme des revendications des injustices, et inégalités qui naissent des déséquilibres entre le Nord et le Sud, du système capitaliste étendu au niveau mondial où certains Etats et organismes internationaux tyrannisent ou exploitent les autres qui sont considérés comme des ouvriers prolétaires. C'est dans cette même perspective qu'Axel HONNETH, se servant des écrits de la jeunesse de HEGEL, se donne à comprendre l'espace social actuel. Les actions terroristes, dans l'espace mondial actuel, centré sur l'exclusion des autres, se lit comme une lutte pour la reconnaissance¹¹¹. Il ne servirait à rien, pense VALADIER, de mettre en place de mesures répressives qui sont disproportionnées par rapport aux causes. Sans ambages, il déclare : « la menace terroriste ne sera évitée que par des mesures sociales ou politiques portant remède à des situations génératrices de désordre »¹¹². Nos sociétés modernes doivent revaloriser les valeurs démocratiques de la justice et de la liberté. Dans un sens plus précis, lutter contre le terrorisme équivaut vraisemblablement à résoudre les problèmes liés à la gestion politique et économique injustes d'une minorité dominante sur la majorité de pays.

Et l'immigration comme le terrorisme, ne sont pas prêt à s'éteindre aussi longtemps que « les déséquilibres entre ce qui est convenu d'appeler le Nord et le Sud – ou même l'évolution tumultueuse des pays communistes »¹¹³ – persisteront. La solution est la même : promouvoir la mise en place effective des valeurs de la justice et de la liberté dans les rapports internationaux.

III. 2. 2. Sur le plan économique

La crise écologique dont souffre l'humanité témoigne clairement que les préoccupations sociales, économiques et environnementales, sont en conflit. La surexploitation de l'environnement par l'économie, dès lors qu'elle est dotée d'outils technologiques de haute performance, place l'humanité devant un gros risque. Le risque est celui de la disparition de l'espèce humaine car, en dégradant l'environnement, le fait devenir de plus en plus défavorable à la survie de l'espèce. Ce danger est réel car l'histoire atteste la disparition de certaines espèces suite à la modification des conditions climatiques non commode à leur survie. Sur ce, comment

¹¹⁰ P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 79.

¹¹¹ Cf. A. HONNETH cité par W. OKEY Mukolmen, « Mondialisation et luttes pour la reconnaissance » in *Pensée Agissante*, Vol. 23, n° 43, (2015), p. 39.

¹¹² P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 79.

¹¹³ Ibid., p. 136.

promouvoir le progrès économique et social – dont dépend la qualité de vie des peuples – sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ? Comment envisager une répartition équitable des richesses de la terre entre les riches et les pauvres ; et entre les générations présentes et les générations futures ?

Devant une alternative entre l'économie et l'environnement, il vaut mieux envisager le juste milieu car c'est là qu'apparaît, à notre avis, la vertu. En effet, si l'on favorise simplement l'économie en vue d'atteindre la croissance accrue, on se retrouverait face à un environnement dégradé, n'offrant pas de possibilité de survie de l'espèce humaine. Aussi, si l'on pense uniquement résoudre le problème de l'environnement, c'est-à-dire que l'on arrive à éradiquer la menace qui pèse sur la survie de l'humanité pour un avenir radieux, nous aurons des économies totalement faibles, et donc une qualité de vie médiocre.

C'est la raison pour laquelle, la confrontation entre le juste et l'efficace, entre la protection de l'environnement et la croissance économique doit amener à compromis. Ce compromis voudrait que les préoccupations sociales, d'environnement et économiques, soient traitées ensemble en vue d'un équilibre effectif.

III. 2. 3. Sur le plan technoscientifique

Aucun regard objectif sur les avancées technologiques ne pourra soutenir l'éradication de la technologie. Seulement que la technologie est un pouvoir ; comme tout autre pouvoir, elle est sujette à des erreurs qui exigent une régulation éthique. Il y a bel et bien la nécessité d'une régulation éthique parce que les effets de la technologie, heureux et malheureux, interfèrent sur les rapports des hommes entre eux et vis-à-vis du monde, donc sur les valeurs sociales, culturelles, politiques et spirituelles. L'avènement de la technologie de pointe place l'humanité devant de multiples risques dont le plus captivant est celui de la destruction de l'espèce humaine. Ce risque surgit vis-à-vis de la course à l'armement, nucléaire surtout, car si l'anéantissement de l'humanité par les armes nucléaires n'intervient pas par attaque ou affrontement entre les pays qui en détiennent ou avec ceux qui n'en ont pas, il pourra intervenir par accident. Ici l'urgence à la régulation éthique des comportements politiques ne suffit pas car il peut justement s'appliquer, sans déboucher à des résultats évidents, aux potentiels affrontements étatiques.

Cependant en ce qui concerne l'anéantissement de l'humanité par accident des armes nucléaires, la solution ne semble pas être trouvée. En effet, quand un accident survient, il ne promet pas ; de ce fait, il est tout à fait difficile de réguler ou de prévenir ce qui est indéterminé, imprévu. Si dans d'autres domaines tel qu'en économie, cela est possible, ici cette possibilité n'apparaît pas. Sur ce, faut-il totalement éliminer les armes nucléaires en vue de dissiper la peur qui caractérise l'humanité face à son anéantissement ? Comment faire pendant que le réalisme

politique considère « la question éthique au mieux comme une forme de naïveté intellectuelle, au pire comme un risque de désarmement moral dans un univers où des Etats, demeurés des monstres froids, tentent toujours de se dominer mutuellement »¹¹⁴ ?

Face à cette situation, Karl POPPER pose la problématique de la paix sur terre. Reprenant pour son compte KANT, il fait du but à assigner à l'histoire le devoir moral digne d'un engagement pour la survie de l'humanité et de la civilisation¹¹⁵. Toute régulation ici est à la fois difficile et nécessaire si l'on opte pour un monde sensé. Il affirme l'urgence de la régulation de la course aux armements, car elle risque de conduire à la catastrophe la planète tout entière.

Après les directives à l'égard des questions soulevées par le progrès technologique en ce qui concerne l'armement, viennent les questions traitées en bioéthique. La science et la technologie n'ont actuellement plus de préférence, elles touchent tous les secteurs de la vie, elles cherchent à résoudre les problèmes de l'homme commençant par la procréation jusqu'à l'enterrement, passant par toutes les étapes de son évolution. Par leurs actions, elles arrivent effectivement à produire des résultats tangibles, mais somme toute mécaniques et donc inappropriés à la vie dignement humaine. Sans doute, la science résout les problèmes de l'homme mais de cette résolution naissent d'autres problèmes. La confrontation ici se fait à partir des enjeux ressortis au moyen de la confrontation du juste et de l'efficace. Dans cette perspective, la décision doit intégrer les deux dimensions : technique et éthique, c'est-à-dire une décision technique respectueuse de l'homme et à la recherche du bien.

Mais également une approche critique s'impose : à l'égard des problèmes occasionnés par le progrès de la biologie en médecine, qui a la légitimité de répondre, est-ce l'éthique ou la politique, donc faut-il parler de la bioéthique ou de la biopolitique ? Qui est sensé se soumettre à l'autre ? La biopolitique est une notion qui sous-tend que seul l'Etat « peut apporter des solutions cohérentes et efficaces dans la ligne des structures du vivant »¹¹⁶. Cette branche trouve l'appui à sa décision dans la connaissance biologique elle-même qui est une connaissance scientifique du vivant et qui trace au préalable les solutions que la politique est inconditionnellement tenue de légaliser.

Il est vrai qu'aujourd'hui apparaît la nécessité de l'interaction entre ceux qui savent (les experts, les scientifiques) et ceux qui décident (les politiques) ; cependant cela ne veut pas cautionner la conviction que tout ce qui est scientifiquement attesté est inconditionnellement admis dans la société. Une certaine vigilance vis-à-vis du développement de la recherche en sciences de la vie s'avère nécessaire, surtout lorsqu'il s'agit d'appliquer ses résultats dans la société.

¹¹⁴ R. DRAÏ – C-H. THUAN, *Op. cit.*, p. 7.

¹¹⁵ Cf. K. POPPER, *Toute vie est résolution de problèmes*, T. 2 : *Réflexions sur l'histoire et la politique*. Recueil traduit de l'allemand par Claude DUVERNEY, Paris, Actes sud, 1998, p. 12.

¹¹⁶ F. DAGOGNET, *La Maîtrise du vivant*, cité par P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 38.

En effet, l'étude du vivant humain ne peut être l'apanage d'une seule science, mais de plusieurs. Les nouveautés des sciences biologique et génétique intéressent aussi bien l'Anthropologie, la Sociologie que la Psychologie, etc. La Biopolitique cherche une base scientifique pour les décisions étatiques en écartant la conscience morale, discréditée comme instance du jugement, alors que les problèmes qui y sont constamment posés méritent une appréciation axiologique, montrant que l'homme n'est pas un moyen mais une fin.

III. 2. 4. Sur le plan socioculturel

La discussion sur les cultures porte également sur les valeurs. Car chaque société ou culture reconnaît un ensemble de pratiques qui sont posées comme des valeurs régissant la vie de ses membres. Le membre qui appartient à telle ou telle autre culture en honorant lesdites valeurs se reconnaît en tant que tel. Alors qu'avec l'avènement de la mondialisation les frontières qui délimitaient le domaine de chaque société ou culture sont supprimées. La rencontre de l'autre n'est plus voulu mais fait partie des conditions ordinaires de la vie quotidienne, elle ne révèle plus de notre volonté, elle n'est non plus à éviter. Puisque les cultures ne sont pas des monades closes sur elles-mêmes, les échanges entre elles n'attendent pas de s'effectuer. Au risque de dilution de toutes les cultures dans une seule culture, comment envisager la survie de toutes les cultures ?

Pour VALADIER, la coexistence entre les différentes cultures en rencontre ne se fait ni par des négociations permanentes, ni par l'élimination de tout contact. Elle ne se fait pas par négociation parce que cette idée de négociation en matière de cultures est un véritable mythe du fait qu'on ne sait pas exactement quand se fait cette négociation, par qui et comment car les cultures, en rencontre, n'attendent pas de s'influencer. Il ne trouve non plus les conditions de survie des cultures dans l'élimination de tout contact mais dans la confrontation. La confrontation des cultures est tout à fait autre, elle est donc la condition de subsistance de toute culture. Une culture, précise VALADIER, « ne subsiste qu'en se transformant (en s'altérant), non en se fixant sur une figure immobile, ce qui serait un symptôme assez sûr de sa décomposition prochaine »¹¹⁷.

Il s'ensuit qu'épargner une culture sous prétexte de la protéger, est au contraire l'amener à sa disparition ; les échanges entre elles sont alors le meilleur moyen de faire vivre les cultures. Dans ce sens, toute idée manifestant une phobie face à la rencontre des cultures, converge à sonner le glas des cultures vivantes qu'elle pense protéger. Au lieu de prôner l'enclavement, « il faut plutôt engager chacune des cultures, traditions ou sous-cultures présentes à ne pas redouter la confrontation, à s'y avancer avec sérénité dans la conscience aussi que la rencontre avec autrui implique toujours une transformation de soi »¹¹⁸. Car une culture, comparable à un homme, a

¹¹⁷P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 150.

¹¹⁸*Ibid.*, p. 151.

pour principe le changement. C'est à travers cette confrontation que s'apprécie l'importance d'un tissu social et culturel diversifié et se montre « la possibilité ouverte de communication dans laquelle l'altérité de l'autre est reconnue et respectée sans la subsumer dans une super-identité uniformisante »¹¹⁹.

III. 3. Conclusion

La mondialisation est un phénomène qui témoigne de l'évolution inéluctable des sociétés actuelles. Son avènement marque une profonde transformation dans le genre des problèmes qu'elle occasionne. Sans doute, la technicité des problèmes soulevés, la complexité par exemple juridique des implications de toute nouvelle mesure réglementaire, exigent la prise des dispositions considérables. Il y a nécessité de confronter le juste et l'efficace pour parvenir à un compromis. Cet aspect exige l'exercice de la rationalité profonde qui se déploie dans la discussion close et en même temps ouverte. Elle est close parce qu'elle oblige une expertise poussée qui se fait tout de même entre les experts. Elle est également ouverte parce qu'elle doit intégrer les avis et considérations de la communauté concernée par les valeurs sous examen.

Les philosophes du langage comme H.G. GADAMER, J. HABERMAS, K.O. OPEL ont beaucoup investi dans la réflexion sur le déroulement du dialogue qui vise le consensus. Il y a également lieu de reconnaître que les comités et des conventions internationales telles que la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sont aujourd'hui des lieux, non sans dérives, dans lesquels les requêtes de la société moderne sont interrogées et prises en compte. En vue d'une réflexion qui se veut complète, les directives éthiques méritaient d'être données vis-à-vis des problèmes traités. C'est suivant le mode de décision par confrontation du juste et de l'efficace que les perplexités soulevées dans la sphère politique, économique, technique et socioculturelle sont appelées à être résolues.

¹¹⁹J.-C. AKENDA Kapumba, *Op. cit.*, p.19.

CONCLUSION GENERALE

Somme toute, il est opportun de clore cette investigation qui a consisté à l'étude des grands problèmes éthiques à l'ère de la mondialisation dont l'« *Inévitable morale* » de Paul VALADIER a servi d'itinéraire en nous fournissant la nouveauté de la question morale, la nature des problèmes et les nouvelles conditions d'une décision authentique. Face aux nouvelles formes d'agir occasionnées par la mondialisation, la morale est appelée à prendre les dimensions nouvelles, elle a pour tâche de résoudre les problèmes éthiques qui se posent sous la forme des paradoxes et dont la décision procède par la confrontation du juste et de l'efficace.

Sans doute, la multiplication des problèmes éthiques à l'ère de la mondialisation peut illusionner à croire que la morale connaît sa disparition. Alors qu'il ne s'agit pas de la disparition de la morale mais plutôt de la condition nouvelle du déploiement de la morale. C'est ce qui a constitué l'objet du premier chapitre. Nous y avons montré que La réflexion morale intègre dans son actif les surgissements nouveaux qui interfèrent au fonctionnement ordinaire de la vie sociale. Elle estime donc à faire face aux situations nouvelles, certes qui se posent avec acuité. C'est un risque qu'elle accepte de prendre ; bien que ne faisant pas débouché sur des évidences, c'est un risque calculé, reposant sur des principes rationnellement valables. La vigilance est alors la vertu par laquelle on arrive à discerner la nouveauté des cas ou des questions qui se posent sinon l'habitude ou l'absolutisation de ce que l'on tient pour valeur empêche de voir leur spécificité.

Les questions soulevées par la mondialisation se posent sous forme des perplexités, opposant des valeurs positives et place la conscience devant des alternatives. Ces questions qui surgissent des problèmes relevant des relations de l'homme à l'homme (politique), de l'homme à la nature (économie), de l'homme à l'outil (technologie), de valeurs à valeurs ou de visions du monde à visions du monde (culture)¹²⁰. C'est autour de ces sphères qu'a pivoté le deuxième chapitre.

Dans la sphère politique, se trouve aujourd'hui les questions en rapport avec le terrorisme et l'immigration. En ce qui concerne le terrorisme, les perplexités se trouvent dans les moyens de s'en débarrasser. Nous avons les moyens pacifiques et coercitifs. Ces deux voies : lutte par la négociation et lutte par le recours aux armes font apparaître des enjeux non négligeables et conduisent à la recherche d'une troisième voie. Se situant du côté pacifique, cette troisième voie veut lutter contre le terrorisme à partir des causes qui le promeuvent. Il s'agit précisément de reconnaître l'importance de la mise au point des valeurs de la justice et de la liberté dans le concert des nations. Cette mesure s'applique également sur l'immigration qui se trouve être un phénomène suscité par la pauvreté, lequel fléau provient principalement des injustices sociales.

Dans la sphère économique dont l'actuelle évolution est en dérapage, les écarts entre les pays du Nord et Sud ainsi que la crise écologique témoignent bien de ce dérapage de l'évolution de

¹²⁰Cf. P. VALADIER, *Inévitable morale*, p. 163.

l'actuelle de l'économie, essentiellement capitaliste. La nécessité de penser un développement inclusif et non exclusif s'impose. Il s'agit d'un développement qui inclurait tout le monde, c'est-à-dire les pays pauvres, les générations présentes et futures, la protection de l'environnement.

Dans la sphère technoscientifique, les questions tournent autour de la survie et de la valeur de l'homme. La question sur la survie de l'homme se pose dès lors qu'apparaît la possibilité de l'anéantissement de l'humanité par la présence des armes de destruction massive. La régulation éthique des comportements politiques se réclame dans l'urgence. Il faut une urgence car l'attente peut amener au chaos donc peut ruiner les chances d'une coexistence pacifiée. La question sur la valeur de l'homme se pose dès lors que l'activité technologie traite l'homme autant qu'elle traite un outil, un objet. Par ici se dessinent toutes les questions en rapport avec la bioéthique. La régulation éthique doit, dans ce contexte, accompagner les recherches en biologie et en génétique en vue d'encadrer toutes les explorations technologiques possibles de l'homme pour que la valeur réservée à l'homme ne s'évapore pas.

Dans la sphère socioculturelle, où les cultures vivent dans une contiguïté excessive, se pose la question de la survie des spécificités culturelles en vue de préserver le patrimoine culturel diversifié. Cette visée veut lutter contre la tendance unificatrice des cultures en une seule culture. La condition de survie selon VALADIER n'est rien d'autre que ce qui pourrait apparaître comme l'antidote de toute survie : la confrontation. La confrontation ne se montre pas comme l'ennemi de la survie des cultures ; mais au contraire, elle permet à une culture de vivre, de survivre en s'altérant car sans l'altération, une culture creuse son propre trou.

Il ressort de tout ce qui précède que tous les problèmes dont souffre ou souffrira l'humanité exige et exigera la responsabilité. La responsabilité désigne la référence qui sous-tend le mode de décision que le troisième chapitre a recherché. Elle indique simplement la nécessité de faire face, de ne pas reculer. Vu le genre de problèmes soulevés, de portée globale, cette responsabilité se fera de manière solidaire. Concrètement, ladite responsabilité qui fait appel à la décision, se déploie dans la confrontation de deux opposés positifs : le juste et l'efficace. Par la responsabilité, enracinée dans la confrontation du juste et de l'efficace en ce qui concerne la recherche des solutions, s'effectue le passage ou le dépassement du niveau éthique par le niveau proprement moral. Lequel passage, puisque sujette à des erreurs, est provisoire et exige des constantes corrections dès lors qu'apparaissent des conditions nouvelles dans la vie sociale. Cependant, comment doivent se présenter des espaces où sont pris en compte la confrontation du juste et de l'efficace dès lors que les lieux actuels d'élaboration éthique n'en reflètent pas des structures accomplies ? Cette question, qui n'a pas été suffisamment abordée, constitue l'ouverture de notre présente recherche d'approfondissement sur les pensées de philosophes de nouvelles éthiques, à savoir H. JONAS, avec l'éthique de la responsabilité, J. HABERMAS et K. O. APPEL, avec l'éthique de la discussion.

BIBLIOGRAPHIE

❖ Ouvrage de base

- VALADIER, Paul, *Inévitable morale*, Paris, Seuil, 1990.

❖ Autres ouvrages de l'auteur

- VALADIER, Paul, *Des repères pour agir*, Paris, Desclée de Brouwer, 1975.
- IDEM, *Essais sur la modernité, Nietzsche et Marx*, Paris, Cerf & Desclée, 1975.
- IDEM, *Agir en politique. Décision morale et pluralisme politique*, Paris, Cerf, 1980.
- IDEM, *Eloge de la conscience*, Paris, Seuil, 1991.
- IDEM, *Machiavel et la fragilité du politique*, Paris, Seuil, 1996.
- IDEM, *L'anarchie des valeurs. Le relativisme est-il fatal ?*, Paris, Albin Michel, 1997.

❖ Autres ouvrages consultés

- ARENDT, Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1994.
- BEYA Melengu, Bertin, *L'Etat-nation à l'épreuve de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- DRAÏ, Raphaël –THUAN, Cao-Huy, *Guerre, éthique et pensée stratégique à l'ère thermonucléaire*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- DUHAMEL, André et MOUELHI, Noureddine, *Ethique. Histoire, politique, application*, Québec, Gaëtan Morin, 2001.
- GELINAS B., Jacques, *La globalisation du monde. Laisser faire ou faire*, Montréal, Ecosociété, 2000.
- GRIMALDI, Pierre, *Plaidoyer pour l'homme de demain*, Paris, Fayard-Mame, 1973.
- HANS, Jonas, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*.
Traduit de l'allemand par Jean GREISCH, Paris, Cerf, 1997.
- JOLIVET, Régis, *Traité de philosophie. IV Morale*, 6^e éd., Lyon-Paris, Emmanuel VITTE, 1962.
- LA VELLE, Louis, *Traité des valeurs. Théorie générale de la valeur*, T.1, Paris, PUF, 1951.
- IDEM, *Morale et religion*, Paris, Aubier, 1960.
- OKEY Mukolmen, Willy, *Agir politique et banalité du mal. Repenser la politique avec Hannah Arendt*. Préface de Nestor MBOLOKALA Imbuli, Morolo, IF Press, 2008.
- POPPER, Karl, *La société ouverte et ses ennemis. L'ascendant de Platon*. Traduit de l'anglais par Jacqueline BERNARD et Philippe MONOD, Paris, Seuil, 1979.
- IDEM, *Toute vie est résolution de problèmes, t.2. : Réflexions sur l'histoire et la politique*.
Recueil traduit de l'allemand par Claude DUVERNEY, Paris, Actes sud, 1998.

- SCHELLER, Max, *Le formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs. Essai nouveau pour fonder un personnalisme éthique*. Traduit de l'allemand par Maurice de Gandillac, Paris, Gallimard, 1955.
- VAN PARYS, Jean-Marie, *Petite introduction à l'Éthique*, Kinshasa, Loyola, 1991.
- IDEM, *Dignité et droits de l'homme. Recherches en Afrique*, Kinshasa, Loyola, 1996.
- VIALATOUX, Joseph, *Morale et politique*, Paris, Desclée de Brouwer & Cie, 1931.

❖ Dictionnaires, articles, et notes de cours

- AKENDA Kapumba, J.-C., « La problématique de l'universalisme éthique à l'ère de la mondialisation » in *Revue philosophique de Kinshasa*, Vol. XIX, n°35-36 (2005), p. 7-19.
- BARAQUIN, N., et LAFFITTE, J., *Dictionnaire des philosophes*, 2^{ème} éd., Paris, Armand Colin, 2002.
- LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, 18^e éd., Paris, P.U.F., 1996.
- MUTUNDA Mwembo, « Ethique et Religion » in *Ethique et Société*. Actes de la 3^{ème} Semaine Philosophique de Kinshasa, du 3 au 7 avril 1978, Kinshasa, FTCK, 1980, p. 57-67.
- LAROUSSE, *Le petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 2002.
- OKEY Mukolmen, Willy, « Politique et morale : dualisme ou dialogue ? » in *Politique et Morale. Enjeux et stratégies pour une Afrique nouvelle*. Actes des 14^{èmes} journées scientifiques de l'USAKIN, Kinshasa, USAKIN, 2011, p.19-31.
- IDEM, *Cours d'éthique et morale*, Kinshasa, USAKIN, 2014-2015, Inédit.
- IDEM, « Mondialisation et luttes pour la reconnaissance » in *Pensée Agissante*, Vol. 23, n° 43, (2015), p.39-61.
- ONAOTSHO Kawende, Jean, « Mondialisation, technologie et culture » in *Revue philosophique de Kinshasa*, Vol. XIX, n°35-36 (2005), p. 27-38.
- VANSINA, F., « Les grands problèmes éthiques de notre temps » in *Ethique et Société*. Actes de la 3^{ème} Semaine Philosophique de Kinshasa, du 3 au 7 avril 1978, Kinshasa, FTCK, 1980, p. 7-16.

❖ Web

- P. VALADIER, *La mondialisation et les cultures*, *Etudes* 11/2001 (Tome 395), p. 505-515 in www.cairn.info/revue-etudes-2001-11-page-505.htm, visité le 29 septembre 2015, à 14h45'.

TABLE DES MATIERES

EPIGRAPHES.....	I
DEDICACE.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
INTRODUCTION GENERALE.....	1
0. 1. Problématique	6
0. 2. Intérêt et choix du sujet.....	7
0. 3. Limites de la recherche	7
0. 4. Méthode et Division du travail	7
CHAPITRE PREMIER : ACTUALITE DE LA MORALE	8
I. 0. Introduction	8
I. 1. Approche conceptuelle	9
I. 1. 1. Aperçu sur l'éthique et la morale	9
I. 1. 2. La Mondialisation	10
I. 2. La question morale aujourd'hui.....	14
I. 2. 1. La suppression du défi	16
I. 2. 2. En quête de stabilité	17
I. 3. Conclusion.....	19
CHAPITRE DEUXIEME : LES ENJEUX ÉTHIQUES DE LA MONDIALISATION.....	20
II. 0. Introduction	20
II. 1. Sur le plan politique	21
II. 2. Sur le plan économique	22
II. 3. Sur le plan technoscientifique	24
II. 4. Sur le plan socioculturel.....	26
II. 5. Conclusion.....	28
CHAPITRE TROISIEME : L'OPTION MORALE	30
III. 0. Introduction	30
III.1. Les conditions nouvelles de la décision morale.....	31
III. 1. 1. Engagement neuf et risqué	32
III. 1. 2. Les nouveaux lieux d'élaboration éthique	34
III. 2. Directives éthiques	36
III. 2. 1. Sur le plan politique	36
III. 2. 2. Sur le plan économique	38
III. 2. 3. Sur le plan technoscientifique.....	39
III. 2. 4. Sur le plan socioculturel.....	41
III. 3. Conclusion.....	42
CONCLUSION GENERALE.....	43
BIBLIOGRAPHIE	45
TABLE DES MATIERES	47